LE RIMOUSKOIS

VOTRE JOURNAL

VOLUME 11 — NO. 8 — LE MERCREDI, 11 JANVIER 1978 — KIOSQUES : 25¢

En premier
723-2242
Ambulance de Rimouski Enr.

Cegep
Service des

12 JAN 1978

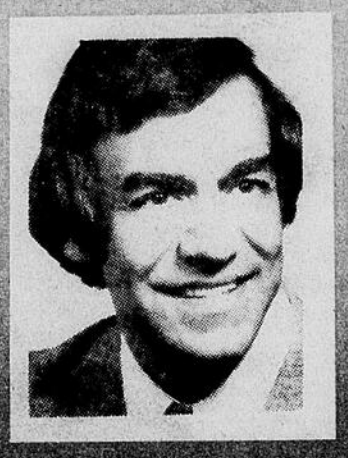
Nos conseillers municipaux s'interrogent sur leur avenir politique

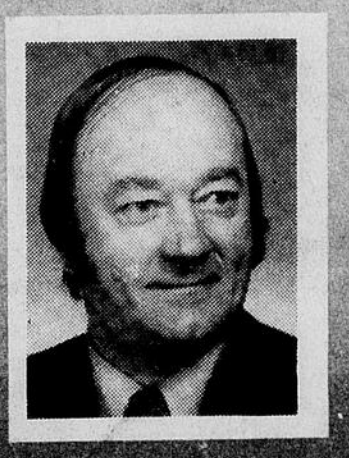
A-6

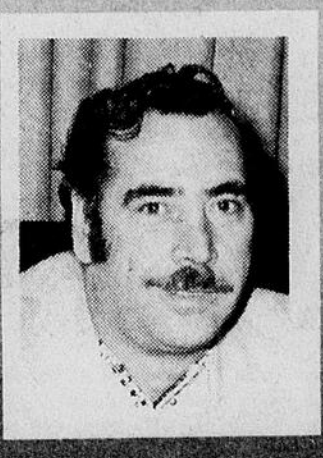














Un Temple Chinois à Sacré-Coeur



Vue de la façade du Temple Shao-Lin Kung Fu que le maître de karaté rimouskois, Fernand Morneau est à ériger sur l'ancienne bâtisse qu'était l'Hôtel Rocher Blanc, à Sacré-Coeur. Par cette réalisation, la ville de Rimouski, grâce à Fernand Morneau, se voit coiffer du titre de capitale du Kung-Fu au Canada. Outre le kung-fu, on y dispensera des cours de karaté, de Jiu-Jitsu, boxe chinoise et conditionnement physique.

[Photo Le Rimouskois]

A LIRE

— Le Comité de Citoyens commente le budget '78 de la cité de Rimouski.
A-3

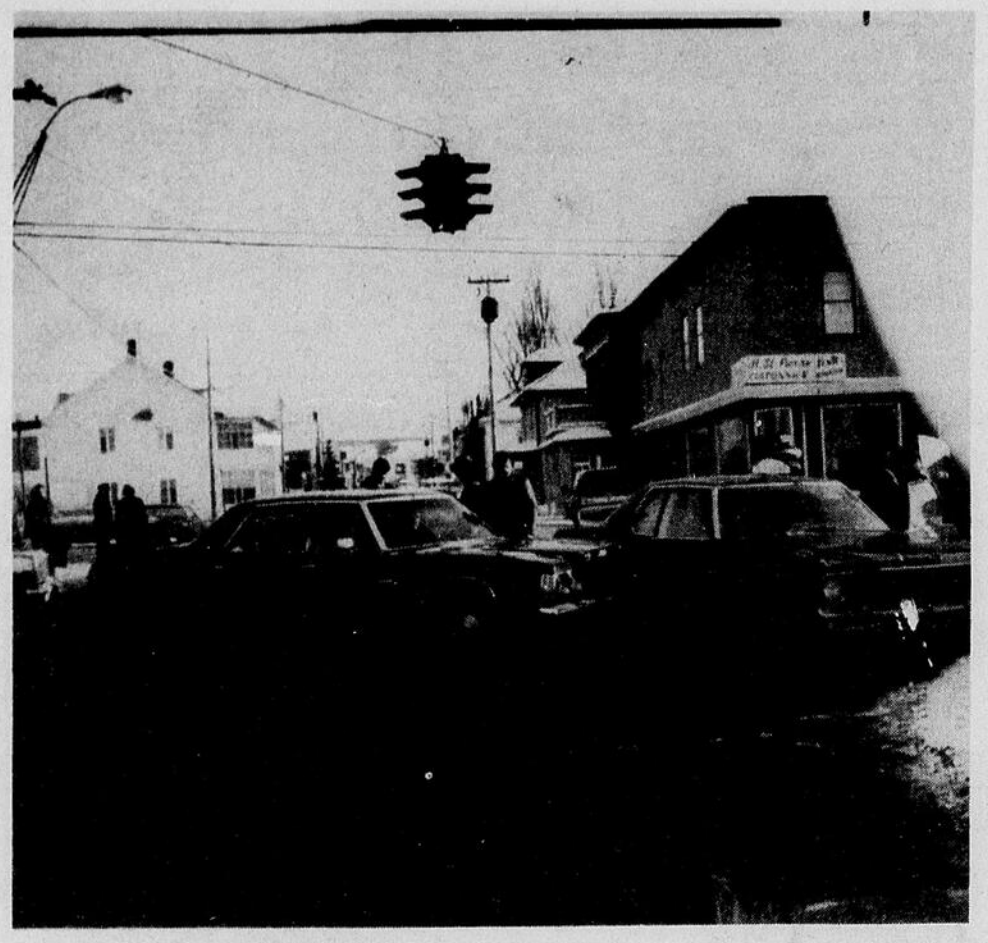
— Une nouvelle politique municipale prônée par le Comité de Citoyens de Rimouski.
A-2

BOUTIQUE L'ENSEMBLIER La Grande Place Rimouski

VENTE FIN DE SAISON

BOUTIQUE L'ENSEMBLIER La Grande Place Rimouski

Un autre...



Un accident de la circulation a fait un blessé dans l'après-midi de jeudi dernier à l'angle des rues Rouleau et St-Jean-Baptiste. Les deux voitures, dont un véhicule-taxi, sont entrés en collision au moment où l'un d'entre eux se soit aventuré sur un feu rouge. [Photo Le Rimouskois, R.P.]

A RIMOUSKI :

Une nouvelle politique municipale prônée par le Comité de Citoyens

Le Comité de citoyens de Rimouski, lors d'une réunion tenue jeudi soir dernier a procédé à une étude des chiffres du budget '78 de la Cité de Rimouski.

Cette étude, que nous publions ci-contre, et qui se solde par un commentaire des prévisions budgétaires de la Cité, sera suivi par une étude plus approfondie et plus exhaustive au cours des semaines à venir.

Cette seconde étude se voudra le reflet d'un budget que prônerait le comité et non, comme cela l'est dans dans le cas présent, une idée générale et interrogative des chiffres présentés par la Cité récemment.

On y étudiera cette fois, et point par point, les différents item du budget en y allant de contre-propositions à savoir si tel service ou autre n'aurait pu bénéficier d'un plus grand fond de fonctionnement et vice versa.

D'autre part, le Comité de citoyens de Rimouski a profité de cette réunion de jeudi pour relancer les activités de l'organisme qui depuis un certain temps, fonctionnait plutôt au ralenti.

L'une de ses premières préoccupations porte sur la préparation d'un document de travail qui tracera une nouvelle politique municipale à Rimouski.

Dans l'esprit des membres du comité, cette politique sera plus démocratique que celle existante en étant plus près des gens et, à leur portée.

L'accent serait mis sur l'information auprès de la population des lois municipales et autres règles se rattachant à l'administration municipale.

Cette nouvelle politique tentera par ailleurs d'activer une plus grande participation des citoyens, notamment aux réunions du conseil de ville où l'on dénote toujours un désintéressement du public à cet égard.

"Les élus en place sont au service de la population et non leurs patrons" de nous dire M. Louis-Marie Fournier, porte-parole du Comité pour qui l'administration municipale doit être plus près des gens.

C'est pourquoi d'ailleurs que le document de travail accentuera ses efforts sur l'aspect social soit en développant les secteurs d'habitation et les services comme exemple, les loisirs. Selon le Comité, les services offerts par la ville sont logés dans une grande bâtisse appelée Hôtel de ville sans être réellement accessibles à tous.

Ce document de travail sur une nouvelle politique municipale devrait être complété incessamment et fera l'objet d'assises publiques au cours des prochains mois.

Il est à noter que la seconde étude du budget sera intégrée à ce programme de politique municipale.

E.W.

Hôpital Vétérinaire de Rimouski Enr.



Dr Germain Rivard, M.V., I.P.S.A.V.

522 Boul. St-Germain Ouest, Rimouski, Qué.

Pour rendez-vous 724-5911

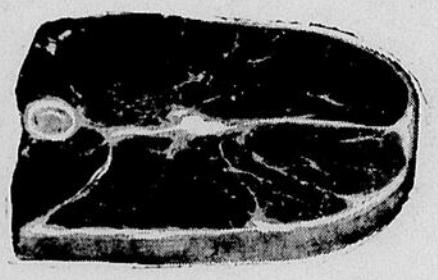
alimentation Gem bière et cidre

Faites vos provisions chez "GEM" qui vous aime

BOEUF BOUVILLON COMMERCIAL

BIFTECK DE RONDE

désossé, tranche complète



1.38 la livre

ROTI D'EPAULE
e porc frais LB .93

ROSBIF DE POINTE
de surlonge LB 1.68

BOEUF HACHE
Frais LB .69
Par 5 lbs La livre .59

FOIE DE BOEUF frais
Tranché LB .49

Saucisses porc, boeuf
LB .89

BACON TRANCHE
St-Castin Pqt 1 lb 1.59

FILET MORUE
Congelé Bte 1 lb 1.59

PORC HACHE
Maigre LB 1.09

FRUITS ET LEGUMES

POMMES
variété McIntosh
Produit du Québec



sac 5 livres
.85

POIRES VARIETE
Anjou, pr. de C.B. LB .35

OIGNONS JAUNES
Pr. du Québec Sac 5 lbs .49

BROCOLI
Pr. U.S.A. CH. .59

Pamplemousses
Blancs, pr. Floride
6 pour .69

CITRONS FRAIS
Pr. Californie
6 pour .59

Cristaux "Tang"
A l'orange 4 env. de 3½ onces
4 pour .99

Café instant
Maxwell House Jarre 10 oz 4.79

Confitures fraises
ou framboises Habitant Jarre 24 oz 1.15

Margarine molle
Lactancia
Cont. 2 lbs
1.31

Fromage Velveeta
Bte 2 lbs
2.69

Biscuits soda
Christie Bte 1 lb
.69

Produits "St-Castin"

Eau minérale Bout. 30 oz .39
Cocktail de fruits Bte 19 oz .55
Champignons pièces Bte 10 oz .63
Asperges longues Bte 12 oz .98
Essuie-tout Pqt 2 rlx 1.04
Papier de toilette Blanc Pqt 4 rlx 1.04

VOTRE MARCHE "GEM"

SERVICE DE LIVRAISON
Quantité limitée

MAGASIN AMIOT INC.
162 LAVOIE — RIMOUSKI
TEL. : 723-4245

— Le Comité de Citoyens commente le budget '78 de la cité de Rimouski.

A prime abord, tout va bien à Rimouski et nous connaissons un développement économique remarquable; très bien. Tout bon contribuable, avec le peu d'information reçue est tenté de croire les propos de l'administration municipale à l'effet que le budget 1978 de la Cité est sans augmentation appréciable de la taxe, reflet d'une "saine administration" du conseil. En effet, la taxe foncière et la taxe d'affaire demeurent au même taux et la taxe de locataire est même diminuée quelque peu. Serions-nous donc si chanceux de n'avoir qu'à payer des taxes en proportion avec l'augmentation du coût de la vie?

En y regardant de plus près cependant, nous sommes portés à nous interroger sur la signification de certaines données du budget de cette nouvelle année.
1- Les frais de l'approvisionnement en eau du lac de l'Anguille ont-ils augmenté à ce point pour justifier une augmentation de la taxe d'eau de 25% ou n'est-ce pas là une taxe supplémentaire déguisée pour l'administration régulière? N'en serait-il pas ainsi pour la taxe d'enlèvement des ordures?

A ce sujet, n'est-ce pas le petit propriétaire qui devra en subir seul les conséquences alors que les maisons d'affaires n'auront qu'à comptabiliser aux livres ces frais supplémentaires pour pouvoir justifier des augmentations de prix?

2- Le fait de puiser à même le fond de roulement des sommes importantes pour couvrir les augmentations des dépenses au budget régulier, n'est-ce pas là une autre augmentation de taxes déguisée. Qu'adviendra-t-il de ce fond provenant de subventions gouvernementales lorsqu'il sera vide? Continuerons-nous de recevoir des subventions à ce rythme alors que notre conseil municipal juge prioritaire d'affecter des sommes importantes à des projets non nécessaires comme l'Hôtel de ville et le tennis au lieu d'utiliser nos deniers à des fins plus pressantes comme l'approvisionnement en eau?

La Cité de Rimouski est, d'après nous, en train de s'endetter à ce point que les futurs projets de développement pourraient s'avérer difficiles à réaliser à moins de fortes augmentations de taxes. Notre conseil municipal ne nous prépare-t-il pas des lendemains moins euphoriques?

De baser la valeur d'une administration municipale sur la capacité d'emprunt des contribuables, n'est-ce pas un raisonnement d'hommes d'affaires plutôt que celui de représentants des citoyens?

Pourquoi nous en coûte-t-il le double per capita de municipalités plus petites pour des services à peu près équivalents, et ce, même avec les subventions gouvernementales?
3- Au chapitre des dépenses tout comme à celui des revenus, plus du tiers du budget est inscrit à des postes aussi vagues que "autres dépenses et activités" ainsi que "revenus d'autres sources". Serait-ce trop demander à nos édiles municipaux de nous expliquer le contenu de ces postes, à savoir:
- quelle est la somme des subventions reçues?
- à quelles fins sont-elles versées?
- à combien s'élèvent nos dettes?
- quelle est la valeur des remboursements?
- quelle est la somme des intérêts payés?

Nous sommes convaincus que les contribuables payant de $500 à $800 de taxe municipale et même plus seraient heureux de prendre quelques deniers à même le poste "autres dépenses" pour connaitre le contenu complet du budget annuel dans les journaux locaux.

Ont-ilsle droit de savoir comment sont dépensées leurs taxes ou n'y a-t-il que les membres de l'administration qui sont assez connaissants pour comprendre un budget municipal? Et cela, tout comme on nous le laisse entendre au sujet des coûts du projet d'approvisionnement en eau? Ou alors, a-t-on peur d'avoir à répondre à des questions embarrassantes?

Bien sûr, notre Cité connait un essor considérable et c'est fort heureux, mais à combien se montera la facture au cours des prochaines années?

Cette façon de ne pas faire connaitre au grand jour et dans ses détails le budget de notre Cité nous porte à demeurer sceptique face à cette "saine administration" de notre conseil municipal.

Le Comité de
Citoyens de Rimouski
Louis-Marie Fournier
responsable.

ASSURANCE
ALAIN RIOUX
422 Boulevard Jessop
Rimouski
Tél. : 724-4931



Au Musée Guité

Il y aura exposition de peintures, sculptures et tapisseries de Suzanne Guité du 12 janvier 1978 au 22 février 1978 au Musée Régional de Rimouski. L'entrée est libre.

GRANDE VENTE
débutant le 11 janvier
Des escomptes formidables vous seront accordés sur tous les TISSUS en magasin.
Tissus St-Pie X Enr.
312 Cathédrale - Rimouski - 723-2543

La vente à RAYMOND
FRANÇOIS RICAUD



30% à 40% DE REDUCTION sur
HABITS, CHICS MANTEAUX, PALETOTS SPORT.
30% ENSEMBLES DE SKI, GILETS, CHANDAILS DE TOUTES SORTES.
20% DE RÉDUCTION
SUR TOUTES LES VESTES DE SKI.
C'EST LE TEMPS D'EPARGNER!
FAITES VITE, QUANTITE LIMITEE.
MERCERIE RAYMOND INC
SPECIALITE POUR HOMMES
LE RENDEZ-VOUS DE LA MODE
RIMOUSKI
84 ST-GERMAIN, OUEST — 723-2452

glanures

— Une lettre publiée sous la rubrique "Opinion Libre" dans notre dernière livraison sous le titre "Bravo M. le Directeur", donnait crédit à la compagnie d'Autobus de Rimouski en ce qui regarde la pose d'abris aux clients utilisant le transport en commun. Or, c'est la Cité de Rimouski qui a installé lesdits abris. L'auteur de la lettre en question amène d'ailleurs cette semaine les corrections qui s'imposaient.

— L'Aéro-Club de Rimouski désire informer tous les intéressés qu'il y aura une session de cours débutant le 16 janvier prochain.

— M. Raymond Garneau, ex-ministre des finances, sera à Rimouski mercredi où il rencontrera la presse suite à sa décision récente de se porter candidat à la chefferie du Parti Libéral. On vous en reparlera.

— Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, sera sur les ondes du canal 6, CJPM-TV Chicoutimi, le samedi 14 janvier de 22h. à 22h.30 et sur celles de CKRT-TV Rivière-du-Loup, le vendredi 20 janvier de 20h. à 20h.30. C'est à ne pas manquer.

— Dans les cadres du Carnaval 1978, la Jeune Chambre de Causapscal, en collaboration avec la Brasserie Labatt Ltée, organise un "Tournoi régional mixte de Ballon sur Glace" qui se tiendra à l'aréna de Causapscal, les 4 et 5 février prochains.

— La présente invitation s'adresse à toute équipe féminine et masculine de la région, classe ouverte affiliée ou non. Les frais d'inscription sont de $30.00 par équipe masculine et $25.00 par équipe féminine. Des bourses totalisant $1,000.00 seront décernées aux équipes gagnantes en plus de nombreux trophées [12]. Les inscriptions doivent nous parvenir avant le 27 janvier 1978.

— Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer à 756-5543 (aréna) ou 756-5719.

— Le Club de Presse de Rimouski décernera vendredi soir le 13 janvier, ses prix Orange, Citron, Canard, Perroquet et Lisette Morin. Il en sera bien sûr question dans notre prochaine édition.

— En marge de l'émission mensuelle de l'AFEAS sur les ondes du canal 4, le sujet de l'émission du 10 janvier à 10h.30 a.m. sera: Education à l'AFEAS, avec Mme Régina Denis Castonguay.

— Une fois de plus, on vous rappelle le traditionnel souper canadien au profit de la Colonie de Vacances du Cap à l'Orignal le 28 janvier à la Cafétéria du Cegep de Rimouski.

— L'artiste Suzanne Guité expose ses dernières oeuvres au Musée Régional de Rimouski du 12 janvier au 22 février. L'exposition comprend les peintures, sculpture et tapisseries. C'est à voir. L'entrée est libre.

— Le regroupement des parents d'enfants handicapés intellectuels invite toutes les personnes intéressées à venir voir ou revoir le film "La leçon des Mongoliens".

— La projection aura lieu au Cegep de Rimouski, mardi le 17 janvier 1978 à la salle D-127 à 19h.30. Pour plus de détails, composez 724-6306.

— La Commission de Police du Québec fera enquête sur la conduite de M. Bernard Blais, ex-membre du corps de police de Causapscal et maintenant membre du corps de police de Rimouski.

— L'enquête portera sur la conduite de ce dernier à l'égard de M. Paul-Emile Barrette lors d'un incident survenu le ou vers le 23 novembre 1975, aux environs de Causapscal.

— La Commission de Police, dans un avis public, indique que ses audiences publiques seront tenues à compter de 10h.30 a.m. le 17 janvier 1978 au Palais de Justice de Rimouski.

— Notre ami Claude Rioux se remet tranquillement d'une très mauvaise grippe qui l'a empêché de sortir pendant près d'une semaine. Les habitués de la discothèque des Gouverneurs le reverront sous peu dans son décors et sa forme habituels.

— Un poète québécois, Louis Geoffroy, âgé de 30 ans, a péri dans l'incendie de son appartement, à Montréal. Il avait publié deux recueils en 1968. Deux autres devaient paraitre bientôt.

— Nous sympathisons avec la famille de Mme Armand Drapeau, 55 ans, décédée la semaine dernière à la suite d'une longue maladie.

— La Commission des Accidents du Travail de Québec décentralise ses services pour se rapprocher des ouvriers. Elle a maintenant des bureaux dans diverses régions, même à LG-2, près des chantiers de la Baie James.

— Il y aura compétition de ski de fond, finale de zone pour la sélection des athlètes qui participeront aux Jeux de l'Est du Québec, samedi le 14 janvier. Le premier départ aura lieu à 10 hres et la compétition est ouverte à toutes les catégories. Inscription à Val-Neigette, vendredi le 13 janvier 1978 avant 16 hres.

— Un tournoi de dard aura lieu au Club des Vétérans les 14 et 15 janvier 1978 et débutera à 13 hres. $300.00 en bourses et trophées.

Loto de Val-Neigette 3e tirage



Le troisième tirage a eu lieu le 1er janvier 1978. Monsieur Raynald Dubé, maire de Ste-Blandine, un très bon skieur de Val-Neigette, a effectué le tirage. Il était accompagné de Messieurs Jean Vinette, Camille Gagné et Paul Bellavance, membres du conseil d'administration de la station de ski de Val-Neigette et co-organisateurs de LOTO-FINANCEMENT de la station.

Les gagnants du premier de l'an sont:

1er prix $500: Billet 0537: Claude Rioux, 410 est St-Germain, Rimouski
2e prix $500: Billet 1446: Raymond Arseneault, 41 est, 2e rue, Rimouski
3e prix $100: Billet 1401: Roland Fournier, 354 Desrosiers, Rimouski
4e prix $100: Billet 0357: Roland Roberge, 513 Lebel, Rimouski.

A ceux qui n'ont pas acheté leur billet de LOTO-FINANCEMENT, il est encore temps de le faire.

AIDEZ-NOUS A VOUS AIDER.

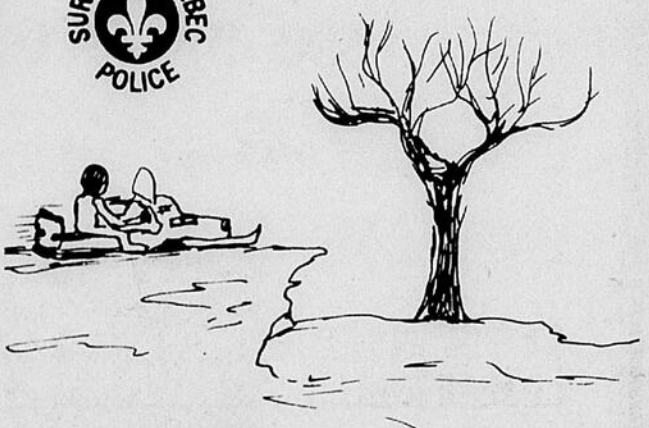
Bonne saison de ski à tous, merci de votre collaboration.

LE RIMOUSKOIS — VOTRE JOURNAL
212 Cathédrale - Rimouski - 723-2571
12,650 COPIES

Gaétan Ouellet, président
Jacques Gagnon, directeur
Ernie Wells, rédacteur en chef
Noël Bouchard, sport
Richard Paré, publicitaire
Claude Rioux, graphiste
Ghislaine De Champlain, secrétaire

Chroniqueurs
Mimi Gagnon, Eugene McNutt
Jean-Yves Thériault Jacques Morin

Publié par: Les Editions du Bas St-Laurent Inc.
212 Cathédrale, Rimouski, C.P. 460, Tél.: 723-2571
Composition et montage: Impressions des Associés Inc.
212 Cathédrale, Rimouski, P.Q.
Imprimé par: St-Romuald Offset Inc., St-Romuald, P.Q.
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, No D-755-124
Abonnement: $15.00 par année — Canada
Membre des Hebdos Régionaux



"La motoneige: c'est beau mais attention..."

DENTUROLOGISTE
CLINIQUE
LUCIEN ROUSSEAU D.D.
Fabrication de prothèses dentaires
Montage de précision, réparation, service de 1h.
148 St-Barnabé Rimouski DENTIERS
Edifice Restaurant Carlo
Pour rendez vous: tél: 724-8082
Acceptons bien-être social

YVAN GARNEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE
30 Evêché, est, Rimouski, Suite 302
Tél. : bureau : 723-3214

Denturologiste
GILLES TEASDALE, D.D.
14 Est, St-Germain, Rimouski
(2e étage du Trust Général)
Tél. : 724-5977

OPTOMETRISTE
Dr Germain Guerrette, O.D.
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
REEDUCATION VISUELLE
53 OUEST EVECHE RIMOUSKI.
RENDEZ-VOUS SUR APPEL. (418) 724-9822

En service cette fin de semaine à Rimouski
Pour urgence : 723-1453
MAURICE NOLIN, pharmacien
Tél: 723-2459
214, Cathédrale, Rimouski
Samedi : de 9 heures à 9 heures
Dimanche : de 11h. a.m. à 1h. p.m. et 6h. p.m. à 8h. p.m.

information 01

Le tourisme dans Basque-Neigette

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche continuera à s'impliquer au niveau du Territoire populaire Chénier au cours de l'exercice financier 1978-79. Aux dires de M. Guildo Lavoie, responsable de ce dossier au bureau régional du ministère, la programmation touristique de la prochaine année dans Basques-Neigette sera axée sur la consolidation des projets déjà amorcés et des sites à vocation multiple déjà existant. Ainsi, le M.T.C.P. continuera, par un contrat de service, à assumer les coûts de conservation de la réserve Duchénier. Il continuera également à s'impliquer dans le projet Pont Rouge à Trinité-des-Monts. De plus, le M.T.C.P. a commencé à intervenir dans le développement du centre de plein air St-Mathieu et compte s'impliquer dans l'aménagement de la plage de Trois-Pistoles.

M. Lavoie nous a cependant précisé que le ministère n'entend pas se limiter à la seule réserve Duchénier en ce qui regarde l'accessibilité aux plans d'eau du territoire des Basques et de la Neigette. Les études techniques quant à l'accessibilité des autres plans d'eau du territoire sont terminées. Le M.T.C.P. compte maintenant faire parvenir un questionnaire à tous les organismes du territoire pour s'enquérir des besoins et commentaires de la population quant à l'accès à ces plans d'eau.

Quant au développement des circuits touristiques sur les routes 232 et 294 dont les groupes populaires avaient fait largement état au cours des travaux du défunt comité mixte Basques-Neigette, il semble bien que ce sera partie remise. Il n'y a rien de fait à ce niveau au ministère et celui-ci s'en remettrait plutôt aux organismes populaires du territoire pour cette importante partie de stimulation d'activités touristiques dans cette zone.

Opinion libre

Bravo Monsieur le directeur des travaux publics

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre dernière édition vous avez publié une lettre de moi dans laquelle je soulignais deux initiatives heureuses: l'installation de nouveaux feux de circulation et la construction d'abris pour les usagers des transports en commun de la ville de Rimouski.

Comme simple citoyen, je ne possédais pas toutes les informations désirées et j'ai attribué à d'autres personnes le mérite d'avoir pris ces initiatives alors que j'aurais du féliciter le service des travaux publics de la municipalité et son directeur monsieur Claude Sirois. Les abris pour les clients du service d'autobus sont en effet construits par la municipalité. On m'a annoncé du même coup la construction d'un autre abri bientôt à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue Saint-François.

J'adresse donc mes bravos au service des travaux publics de la municipalité pour ces deux initiatives et je souhaite que les personnes qui avaient reçu la semaine dernière ces félicitations ne se chagrinent pas trop de ce que nous ayant rétabli les faits. Et nous espérons qu'elles auront l'occasion très bientôt de se mériter des bravos elles aussi.

Il serait néanmoins heureux dans l'avenir que les autorités municipales donnent davantage d'informations sur leurs réalisations... L'humilité n'a pas sa place ici.

Gaétan Beaulieu
Rimouski

ACTIVITES SPORTIVES

Tennis, conditionnement physique, ballet-jazz, yoga, ski, natation, plongée sous-marine, golf...

On peut s'inscrire à compter de **mercredi le 11 janvier. Tél.: 724-1780.**

Université du Québec à Rimouski

CALENDRIER 1978

Avec votre
PHOTO couleur
5 x 7



Nous utilisons le papier Kodak pour sa beauté, sa qualité.



D'après négatif
ou
diapositive préférée
PRIX
$1.65
CHACUN

PHOTO ABS Ltée

SERVICE RAPIDE DE DEVELOPPEMENT

Pour vous servir : PIERRE BERTHIAUME
PLACE ST-LAURENT, RIMOUSKI, 724-7444

vente de Janvier

BOUTIQUE
Chez Béatrice Inc.
LINGERIE ET UNIFORMES
97 AVE ST-LOUIS, RIMOUSKI — TEL. : 723-2502

HATEZ-VOUS POUR EN PROFITER!

TOUS LES VETEMENTS SE VENDRONT A PRIX REDUITS

ROBES D'INTERIEUR, ROBES, ENSEMBLES...

UN LOT DE BEAUX UNIFORMES
POUR SERVEUSES ET INFIRMIERES
9.95

ROBES DE NUIT
REDUITES A
9.95

ROBES DE CHAMBRE
Plus de 50% d'escompte

LOT DE
Soutiens-gorge
A PARTIR DE
3.00
SEULEMENT

RABAIS DE
20 à 75%
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN.

Nos conseillers municipaux s'interrogent sur leur avenir politique

N.D.L.R. Suite au désir manifesté récemment par le maire St-Hilaire de démissionner de son poste avant la fin de son mandat, et face au climat politique régnant actuellement sur la scène municipale à Rimouski [re: Regroupement des Citoyens], il nous est apparu intéressant de faire le tour des élus en place afin de connaitre leurs aspirations politiques avant les prochaines élections de novembre 1978. Nous résumons, dans cette page, les propos des conseillers interrogés que nous vous livrons ici en exclusivité. On voudra bien noter que ces représentants de quartier ont encore dix mois de mandat à compléter avant les élections de novembre 1978 et que d'ici là, il reste, bien sûr, que les idées de chacun peuvent changer.



JEAN-YVES PARENT

"Après deux termes, d'autres peuvent avoir des idées valables pour me remplacer. Je ne crois donc pas revenir sur les rangs aux prochaines élections".

Telle est la déclaration recueillie de Jean-Yves Parent, représentant du quartier numéro 3, St-Germain.

Toutefois, le conseiller Parent émet une hypothèse de retour à la scène municipale à savoir que si les représentants en place décident de revenir, il reviendra lui aussi.

"Si plusieurs d'entre nous se retirent, il y aura donc du sang nouveau à la tête de la Cité et ma place sera libre".

Identifié comme l'opposition au sein du conseil actuel, Jean-Yves Parent considère qu'il faut un certain leadership à l'intérieur d'un conseil mais non pas de leadership d'une équipe, comme cela semble, d'après lui, être le cas actuellement.

S'il revient, il voit son rôle comme étant toujours dans l'opposition mais fort d'une plus grande pertinence et d'une plus grande audace.

"Quand il y a équipe à l'intérieur d'un conseil, le jugement de certains peut parfois se laisser influencer au profit de cette équipe", d'ajouter M. Parent en précisant qu'il faudra éliminer tout cela.

D'autre part, quant au rôle que devra jouer le nouveau conseil, Jean-Yves Parent considère que celui-ci devra prendre un repos de plusieurs mois, voire même un an, en évitant de faire trop de capitalisations, mais faire plutôt des projections à long terme sur le devenir de la Cité de Rimouski.

Le conseiller Parent se dit finalement d'avis qu'on devrait abolir cette forme de représentant de quartier, où chacun tire la couverte de son bord, pour en arriver à former un groupe d'individus travaillant pour la collectivité rimouskoise et non pour leur coin de quartier.



JEAN-LOUIS RUEST

Le représentant du quartier numéro 5, qui couvre une partie de St-Pie X et de St-Robert, n'a pas encore pris de décision définitive sur un retour ou non à la politique municipale aux prochaines élections.

Pour Jean-Louis Ruest, qui est à compléter son deuxième terme, sa décision sera prise à partir du candidat qui briguera les suffrages de son quartier.

"Si c'est une personne en qui je ne crois pas, il est bien sûr certain que je reviendrai dans la lutte" de nous dire M. Ruest en nous précisant néanmoins qu'il songeait à la question et qu'advenant le cas où il n'aurait pas d'opposition, qu'il est entendu pour lui qu'il ne laisserait pas son poste.

Du côté de ses projections sur la future administration, Jean-Louis Ruest se dit d'avis que le nouveau conseil devra d'abord prendre le temps de "s'asseoir" un peu et établir ses priorités.

"Nous avons réalisé de grands dossiers d'importance qui tenaient à coeur à la population (Complexe sportif et autres), ce qui a occasionné des dépenses considérables. C'est maintenant chose faite. Le nouveau conseil devra voir où sont ses secteurs de développement."



GILBERT LEVESQUE

Le conseiller Gilbert Lévesque, représentant du quartier numéro 4 qui comprend une partie de St-Robert, St-Pie X et St-Germain, envisage de se représenter aux prochaines élections mais dans l'optique seulement où le candidat qui convoiterait son siège, aurait des idées que lui ne partagerait pas.

Actuellement, Gilbert Lévesque ne fait, comme il le dit, "aucun effort" pour revenir sur les rangs à l'échevinage. "Pour le moment, je poursuis mon travail et c'est à la veille des élections que je verrai si je reviens ou non, dépendamment des idées politiques du candidat qui se présentera dans mon quartier."

Parlant du Regroupement des Citoyens de Rimouski, mouvement qu'il juge "dégueulasse" au niveau des moyens et méthodes prises pour discréditer le conseil en place, Gilbert Lévesque croit néanmoins à la valeur d'un tel regroupement, dans le sens où les actions sont constructives et non destructives.

Pour lui, un tel mouvement doit suivre un conseil en place au cours de tout son mandat, non faire son apparition à la veille d'une élection. "Les moyens utilisés à date par le Regroupement sont uniquement dans le but de mettre le doute dans la population sur le travail du conseil", de poursuivre le conseiller Lévesque.

D'autre part, Gilbert Lévesque se dit d'avis que le futur conseil devra faire preuve d'économie tout en donnant à la population le service qu'elle est en droit d'obtenir.

Selon lui, le futur conseil devra aussi s'attarder à rétablir l'étiquette de la Cité de Rimouski qui lui apparaît comme "gelée" au niveau du gouvernement provincial, notamment en ce qui regarde les subventions, octrois et autres.

Le conseiller Lévesque commente ici les propos du député Alain Marcoux qui aurait déjà déclaré, semble-t-il, que Rimouski avait eu plus que sa part du gâteau.

"Il faudra rétablir les faits" d'ajouter le conseiller Lévesque qui est à compléter un deuxième terme au conseil de ville de Rimouski.



LAURENT DUMAIS

Pour Laurent Dumais, qui est à compléter son deuxième mandat comme représentant du quartier numéro 2, Ste-Odile — St-Robert, il ne sait pas encore s'il briguera les suffrages aux élections de novembre 1978.

"Au départ, je m'étais dit que lorsque j'aurai complété deux mandats, ce sera suffisant puisque j'aurai à ce moment joué mon rôle", de nous dire l'échevin Dumais.

Aujourd'hui, il s'interroge sur un retour éventuel aux prochaines élections et son choix sera déterminé d'après la valeur de celui ou celle qui manifestera le désir de représenter le quartier numéro 2.

"Devrais-je laisser passer n'importe qui, même que je considère, mais qui fait preuve de partisanerie?" C'est là la question qu'il se pose mais à laquelle il ne trouve pas de réponse pour l'instant.

Quant à ses vues sur une nouvelle administration municipale après les élections de novembre, il se dit d'avis que les élus devront de plus en plus administrer et cesser les gros investissements que l'on a connus au cours des dernières années. L'accent devra être mis, pour lui, sur les services et que les gens, à ce moment, devront s'attendre à payer plus.



HERVE DICKNER

Plusieurs facteurs seront déterminants pour le conseiller Hervé Dickner, du quartier numéro 1, Sacré-Coeur — Nazareth, dans l'orientation qu'il donnera à sa vie politique municipale.

Bien qu'il dit n'avoir pas encore adopté de position précise à ce sujet, il reste que Hervé Dickner penche au départ sur un retrait de la scène municipale.

"Si je me représente, il faudra d'abord que je sache avec quelle équipe j'aurai à travailler. Je préfère plutôt m'en aller que de travailler avec une équipe renouvelée", de nous confier Hervé Dickner, en précisant que s'il se présente un candidat de valeur dans son quartier, il lui laissera le champs libre.

Toutefois, même si c'est quelqu'un pour qui il a de grandes considérations, mais dont les idées politiques sont partisanes, il reviendrait aussi à la politique municipale. Pour lui, trop de choses entrent à date en ligne de compte, comme le climat politique actuel au niveau municipal, pour exprimer clairement ses vues sur son avenir politique.

Le conseil de ville qui succédera au conseil actuel ne pourra, selon Hervé Dickner, garder le rythme de croisière du précédent puisque cette époque est révolue et ce qui devait se faire a été fait.

A son avis, le futur conseil devra axer son rôle sur les services à la population, sans les augmenter, et l'information aux citoyens à divers chapitres, tant au sujet des lois et règlements relatifs au domaine de l'habitation, de l'urbanisme, etc., afin que le citoyen reçoive toute l'aide et l'assistance qu'il demande.

Enfin, le conseiller Dickner considère que le futur conseil redéfinisse la superficie des quartiers de la Cité alloués à chaque conseiller de façon plus juste et pour une répartition plus équitable, ce qui ne semble pas être le cas actuellement.

Hervé Dickner représente à lui seul, un tiers de la population de la Cité de Rimouski.



GABRIEL GAGNE

Gabriel Gagné, qui est représentant du quartier numéro 7 (Ste-Agnès Sud, St-Pie X et une partie de St-Germain) depuis 1970, a bel et bien l'intention de revenir sur les rangs aux élections de novembre prochain.

Interrogé sur le rôle de la future administration municipale, M. Gagné se dit d'avis qu'aucun parti politique ne doit colorer le futur conseil de ville. "Ca nuit plus souvent qu'autrement" de nous dire celui-ci en ajoutant que son premier but sera toujours de coopérer avec les élus.

L'amélioration des services devrait constituer pour lui l'objectif premier du nouveau conseil après les élections en 1978. L'approvisionnement en eau et le programme de rénovation de quartier, dont Ste-Agnès Sud fait partie, constituent les préoccupations du conseiller Gagné.

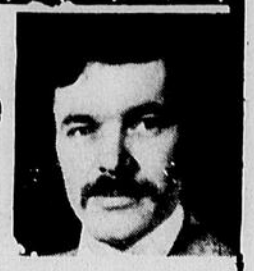


FERNAND LAMONTAGNE

Au moment où nous avons mené notre enquête, nous n'avons pu rejoindre le conseiller Fernand Lamontagne, en vacances actuellement à l'extérieur de Rimouski. On notera simplement qu'il représente le quartier de Ste-Agnès Nord et qu'il est à compléter son deuxième mandat. A son retour, nous vous ferons connaitre ses vues sur son avenir politique à la Cité de Rimouski.

—E.W.

D'un bout à l'autre du comté



Le déclubage

"Je vous annonce aujourd'hui la fin d'une situation anachronique et unique en Amérique du Nord. Cette déclaration répond aux objectifs que notre parti s'était fixés. Nous sommes convaincus que l'immense majorité des Québecois se comportera de façon responsable, qu'elle manifestera un esprit de conservation et de protection envers la faune, et qu'elle agira avec civisme en forêt. Cette nouvelle politique témoigne du respect et de la confiance de ce gouvernement à l'endroit de la population du Québec. Québecois, tel que promis, nous vous remettons ces nouveaux territoires."

Voilà comment le ministre du Tourisme, Chasse et Pêche, M. Duhaime, concluait l'annonce de la décision du gouvernement d'abolir les clubs privés de chasse et pêche en ne renouvelant pas les quelques 1,000 permis qui arrivent à échéance au printemps.

Le gouvernement avait deux choix. Le gouvernement pouvait procéder au déclubage miette par miette en expropriant entre 5 et 10% des clubs privés par année, ce qui aurait coûté très cher à l'Etat et qui aurait pris 20 ans; la conséquence de cette méthode est d'exercer une pression très forte à chaque année sur une petite portion du territoire et de confirmer le préjugé que les québécois détruisent la faune. En somme, par cette méthode, les anciens gouvernements tendaient à prouver que le déclubage n'était pas bon.

L'autre choix qu'a retenu le gouvernement est de décluber d'un seul coup tout le territoire québécois et de remettre aux associations de chasse et pêche la responsabilité d'une zone d'aménagement et de conservation [ZAC]. Le permis de pêche, comme tel, est aboli: pour pêcher, il faut être membre d'une association de chasse et pêche. Les membres des clubs privés actuels demeurent propriétaires de leurs biens et pourront jouir d'un bail de location pour le terrain.

Qu'arrive-t-il du territoire populaire Chénier?

Toutes les pourvoiries commerciales de chasse et pêche sont conservées et le ministère continuera également d'administrer les parcs et réserves du Québec. Donc, le statut et le rôle du territoire populaire Chénier reste inchangé. En ce qui est des rivières à saumon, une politique d'accessibilité sera déterminée pour chaque cas particulier.

Le gouvernement entend remettre la gestion et l'exploitation du territoire défini et contenu en des zones d'aménagement et de conservation, aux associations de pêcheurs et de chasseurs des différentes régions du Québec. Nous sommes prêts à aller à la limite de la délégation de pouvoirs à nos concitoyens pour assurer, de concert avec mon ministère, une saine gestion de nos ressources fauniques, leur protection et leur conservation, ainsi que l'aménagement du territoire. Des mesures administratives seront prises pour permettre le financement de ces associations: 1] d'abord, en obligeant tout pêcheur ou chasseur à faire partie d'au moins une association responsable auprès du ministère d'une zone d'aménagement et de conservation; 2] en second lieu, en mettant à la disposition des associations, dès l'an prochain, une somme de un million de dollars pour constituer un fonds de soutien.

Les pisciculteurs privés du Québec n'auront pas à souffrir de cette décision. Au contraire, le gouvernement lui-même, et les associations de chasse et pêche, combleront la perte de marché des clubs privés. Les propriétaires de chalets, de camps et d'équipements pourront continuer en toute liberté de jouir de leurs biens, là où ils se trouvent. Les nouveaux arrivés auront, bien sûr, à se conformer au plan d'aménagement qui sera défini pour chaque partie du territoire avec les associations responsables.

Enfin, après avoir envisagé très sérieusement d'augmenter le prix du permis de pêche familial au Québec, on a décidé de l'abolir purement et simplement, sauf en ce qui est des non-résidents du Québec, et ce, dès l'an prochain. Le permis de pêche au saumon est cependant maintenu et les tarifs de chasse seront augmentés légèrement l'an prochain.

Bonne pêche et bonne chasse chez nous au Québec.

A votre service,
Alain Marcoux,
Député du comté
de Rimouski

La neige: cause d'accidents

Avec l'arrivée de l'hiver, survient le problème du déblaiement de neige.

Déjà plusieurs plaintes pour dépôt de neige sur le routes nous sont parvenues. La Sûreté du Québec n'entend pas attendre que des accidents fâcheux surviennent pour agir.

Il a été constaté que de nombreux accidents de la circulation rapportés à la Sûreté du Québec en 1977 avaient comme cause des dépôts de neige sur la route suite à des déblaiements d'entrées privées. Ces dépôts de neige amènent des pertes de contrôle ou encore force l'automobiliste à des contournements dangereux pour des collisions frontales.

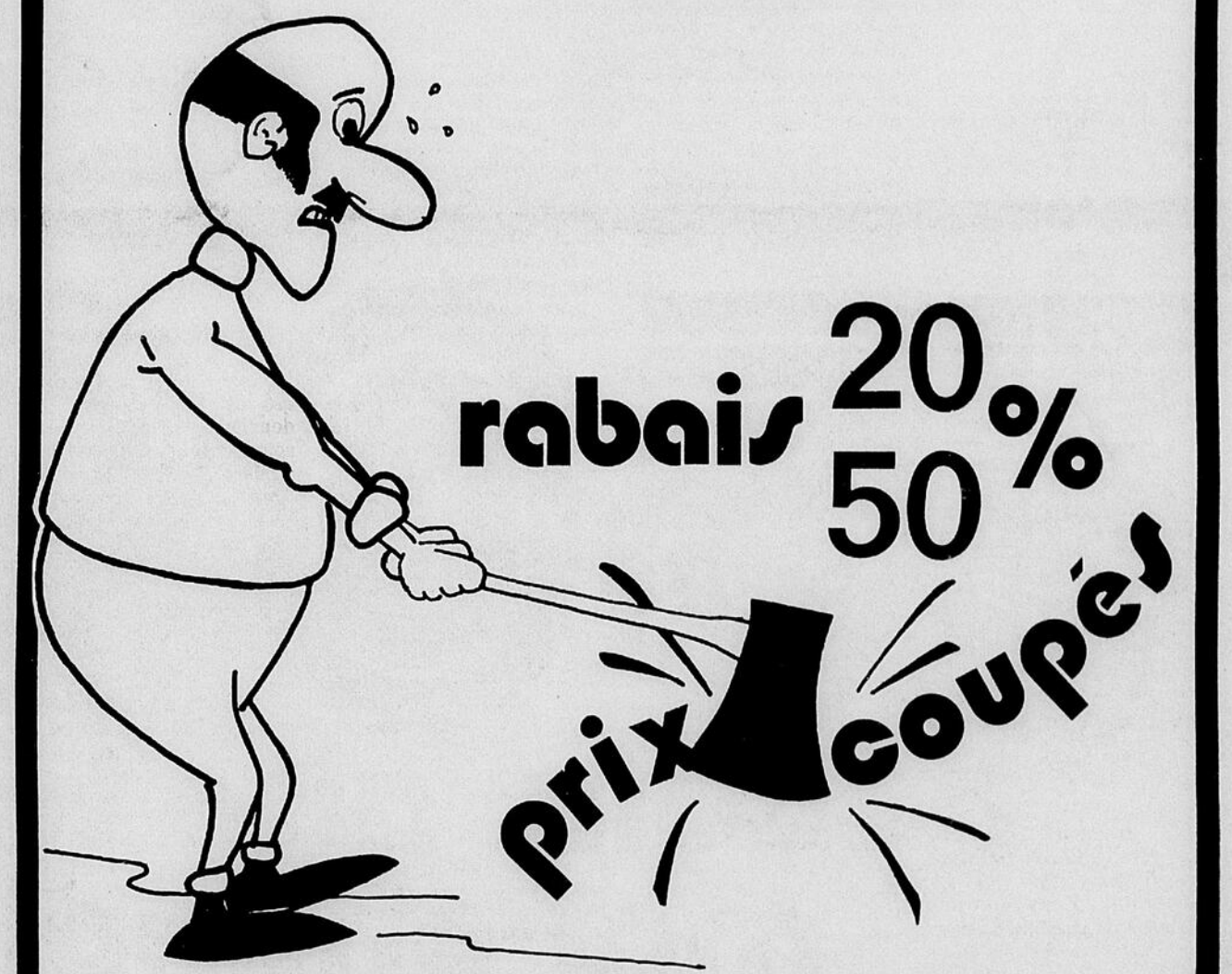
Pour contrer ce genre d'incidents fâcheux, les membres de la Sûreté du Québec ont reçu l'ordre d'appliquer le règlement avec rigueur au cours de l'hiver.

Nous demandons à chacun de faire part de civisme.

L'eau potable c'est important
AQTE

MAISONS A VENDRE
Maisons neuves en brique porteuse, entièrement finies ou semi-finies. Isolation 40% au dessus des normes requises par la S.C.H.L.
Construction Yvan Fournier Inc.
569 Thomas Taschereau, Rimouski
Tél. : 724-2574

VENTE DE JANVIER
voyez nos cartes jaunes



jusqu'à écoulement de la marchandise

LE MAGASIN A RAYON POUR TOUTE LA FAMILLE
R. FARMER
LA GRANDE PLACE RIMOUSKI 723-3242
CHARGEX VISA
Plan mise de côté

La naissance de l'Age d'Or

Au printemps de 1966, le Conseil des Oeuvres et du Bien-Etre du Québec, conscient des problèmes de plus en plus nombreux rencontrés par les personnes âgées, songea à sensibiliser la population et les dirigeants à cet état qu'est le 3ième âge. Pour ce faire, il organisa la première journée de l'Age d'Or dans le Québec. Le mouvement de l'Age d'Or était né.

Dès l'année suivante, plusieurs régions adoptèrent cette initiative et petit à petit, le mouvement s'étendit à plusieurs régions, tant et si bien que trois ans plus tard, il avait acquis assez d'ampleur pour que, tout d'abord, le 25 mai fut officiellement proclamé "journée de l'Age d'Or" par décret ministériel, et un an plus tard, soit le 28 avril 1970, le gouvernement décrétait, par même voie d'arrêter en Conseil, que, désormais, le dernier dimanche de mai serait consacré aux personnes âgées dans toute la province.

Pendant ces quatre années, de 1966 à 1970, une cinquantaine de clubs s'étaient formés en divers milieux. Mais, à mesure que s'étendait le mouvement, des problèmes tant financiers que sociaux surgissaient.

C'est alors qu'une forme de regroupement se dessine. Des lettres patentes furent émises le 18 juin 1969 à certains clubs qui les avaient sollicitées.

Le 29 septembre 1969 a lieu l'assemblée constituante qui donne naissance au Conseil de l'Age d'Or, région de Québec, le premier du genre dans la province.

Après plusieurs mois de démarches, le Conseil de l'Age d'Or, région du Québec est en mesure d'entreprendre ses opérations. Il procède bientôt à l'organisation d'un secrétariat permanent, ayant obtenu un égal support financier du Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports et du Conseil des Oeuvres et du Bien-Etre de Québec.

Le mouvement de l'Age d'Or s'étend alors dans plusieurs régions et l'on prévoit la nécessité d'un organisme provincial pour unir tous ces clubs. La première rencontre visant ce but eut lieu le 18 septembre 1969, aux bureaux de la Fédération des Loisirs du Québec. On forma alors le comité provisoire de la Fédération provinciale de l'Age d'Or du Québec, qui après huit réunions pu tenir le Congrès de fondation du Comité permanent de la Fédération de l'Age d'Or du Québec. C'était le 3 octobre 1970 et ce congrès avait lieu à la Maison Montmorency, à Courville près de Québec.

Parmi les personnes faisant partie de ce comité permanent, nous lisons les noms de Monsieur Georges E. Jutras l'actuel président de la Fédération, de Monsieur Gérard Fraser, le directeur provincial, et de Mademoiselle Aline Chevron de Rimouski, figure bien connue des membres de l'Age d'Or de la région Est du Québec, Mademoiselle Chevron se retrouve parmi les directeurs à l'exécutif du Conseil provincial.

Il fallait maintenant structurer le mouvement. Le principal problème qu'a dû affronter l'exécutif fut de trouver les fonds nécessaires pour opérer et deux emprunts consécutifs de 5,000 dollars ($5,000) chacun, furent garantis personnellement par les membres de l'exécutif.

Le Ministère des Affaires Sociales s'intéressait au développement du mouvement et des négociations étaient entreprises pour obtenir un octroi afin de rembourses l'emprunt.

Le premier directeur général, Monsieur Roland Dompierre fut chargé de mettre sur pied un secrétariat ainsi que les structures de la Fédération. Mais il fallait de l'argent et l'octroi se faisait attendre. C'est à ce moment que la Fédération s'intéressa aux voyages organisés. Elle planifia un certain nombre de voyages pour les personnes âgées, ce fut un réel succès.

En plus des voyages, la Fédération se préoccupe des besoins des gens du 3e âge; pour cerner tous les problèmes, elle organisa les Conseils régionaux, qui devaient regrouper les clubs existants, et d'en fonder dans les localités où il n'en existait pas.

Voilà nos premières investigations dans le passé à la découverte de ce "Merveilleux Mouvement de l'Age d'Or". Nous avons assisté à sa naissance, puis à son adolescence, nous suivrons bientôt sa marche vers la maturité.

J'ai puisé tous ces renseignements que je vous donne aujourd'hui dans une petite brochure intitulée "L'Age d'Or et son histoire" dont l'auteur est le directeur régional de l'Estrie: Monsieur Paul Robitaille.

Dans une prochaine chronique, nous découvrirons les objectifs de l'Age d'Or, son développement à travers toute la Province, et ses nombreuses réalisations.

A bientôt,

Mme Estelle P. Bouchard

Du Kamouraska aux Iles-de-la-Madeleine:

Rencontre des députés et organismes régionaux

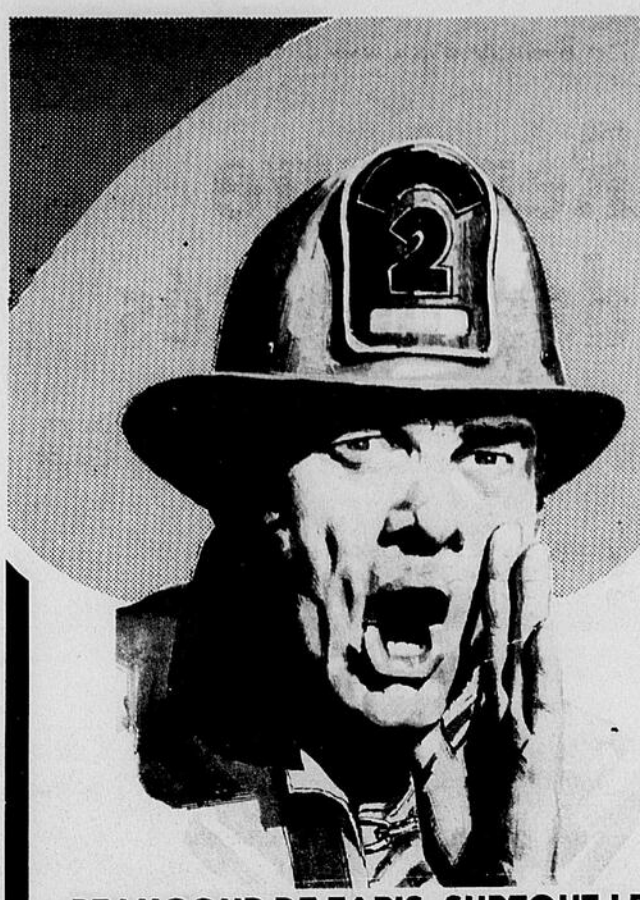
Il est maintenant confirmé que les députés péquistes de l'Est du Québec rencontreront les 12 et 13 janvier prochains les délégués des organismes suivants: le Conseil Régional de Développement, l'Union des Producteurs Agricoles, la Conférence Municipale de l'Est du Québec, l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale, le Conseil de la Culture et la Conférence Administrative de l'Est du Québec.

Notons que ce dernier groupe représentera les ministères qui ont une vocation à caractère économique, considérant l'importance que le gouvernement veut accorder à ce secteur et le désir qu'il a de faire participer davantage les fonctionnaires aux décisions politiques.

Mais le caucus pense pouvoir aussi cerner l'ensemble des préoccupations de la population en rencontrant les autres organismes sociaux, économiques et culturels les plus représentatifs dans la région.

Cette expérience de rencontre des députés et des organismes se répète cette année afin de permettre aux élus de s'ajuster à l'évolution rapide que connait notre région et l'occasion d'orienter leur action en conséquence.

50%
rabais sur toute la marchandise en magasin.
BOUTIQUE Vertige
170, DE LA CATHÉDRALE, 722-7022



VENTE DE FUMÉE

(EXPLOSION DE FOURNAISE)

NOS ASSUREURS NOUS CONSEILLENT DE TOUT LIQUIDER, DE VIDER LE MAGASIN AFIN DE PROCEDER AU NETTOYAGE DE L'IMMEUBLE. BEAUCOUP DE TAPIS, SURTOUT LES ROULEAUX D'EN DESSOUS SONT INTACTS. D'AUTRES TAPIS SONT LEGEREMENT ENFUMES. PARFOIS LA FUMEE NE PARAIT PAS. SEULS LES BOUTS SONT ENDOMMAGES, MAIS NOUS NE POUVONS GARANTIR LA PERFECTION DE NOTRE MARCHANDISE. C'EST POURQUOI NOUS VENDONS TOUT A RABAIS MEME POUR DES DEGATS DE 10% NOUS ACCORDONS

DES RABAIS JUSQU'A 50% SUR TOUT TAPIS ET PRELART EN MAGASIN.

10 jours pour tout liquider du 10 au 20 janvier.

PROFITEZ DE CES AUBAINES POUR RENOVER VOTRE MAISON DE LA CAVE AU GRENIER.

QUELQUES EXEMPLES INTERESSANTS:

Tapis 100% nylon à motifs, rég. $9.45
EN SPECIAL A $4.95 v.c.

Tapis Tic Tac Commercial 100% nylon, rég. $8.95
EN SPECIAL A $4.95 v.c.

Coupon de tapis 27"
de large
Rég. $3.95
La verge
POUR .99 La verge

TAPIS DE SALON
100% NYLON
Rég. $12.95
REDUIT A 6.95

PRELART DE VINYL 12'
Rég. $6.95
REDUIT A 3.95

Prélart 72" de large
Rég. $2.99
Réduit 1.19 V.C.

TAPIS OZITE avec foam
Rég. $4.95 v.c.
Réduit à 2.95 V. C.
AUTRE TAPIS OZITE
Réduit à 1.95 V. C.

Tapis de chambre de bain 60"
EN NYLON BELLES COULEURS
Rég. $7.95
Réduit à 3.95 Le pied courant

ET AUTRES SPECIAUX



Bertin & FILS ENR.

283 ST-GERMAIN EST
RIMOUSKI
723-3866

la semaine sportive



Par: NOEL BOUCHARD

Plusieurs personnes ont apprécié les souhaits '78 de la semaine dernière dans ce journal. Un seul personnage a été offusqué et il me l'a fait savoir. Je me reprendrai l'an prochain, j'ai douze mois pour y penser.

*****

Les 10, 11 et 12 février prochains, la municipalité de St-Pascal de Kamouraska sera le théâtre des Jeux d'Hiver du Québec, section Est du Québec. Vendredi le 10, quatre disciplines sont au programme. Ce sont: le ballon sur glace, la lutte olympique, le tennis sur table, le handball. De plus, ce sera le début des activités pour les handicapés. Le 11, on présentera le ballon sur glace, l'athlétisme, le judo, l'haltérophilie, patinage artistique, patinage de vitesse, la raquette, le ski alpin, tennis sur table, ski de fond, ballon volant. Puis le 12 février, cette journée sera consacrée aux différentes finales.

*****

Mercredi dernier, les Faucons de Rimouski de l'Association Intermédiaire de l'Est du Québec se sont inclinés devant les Michelins à Cap-Chat 10 à 1. Georges Cyr a été l'étoile du match avec trois filets et autant d'aides pour 6 points. Les autres marqueurs des gagnants ont été Mario Rouillard et Alain Gagné avec chacun un doublé, Serge Mclean, Jean-Yves Paquet et Jean-Pierre Létourneau. Pour les Faucons, l'unique pointeur a été le défenseur Jean-Yves Doucet.

*****

Dans la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent, les prochaines rencontres au calendrier sont prévues pour vendredi le 13 janvier. A cette occasion, les Feuilles d'Erable de Rimouski recevront la visite des As d'Amqui tandis qu'à Matane, les Castors seront les hôtes des Albatros de Rivière-du-Loup. Ces deux matches commenceront à 20 heures. Dimanche le 15, les Albatros croiseront le fer à Amqui contre les As à 14 heures par exception et en soirée à 19 heures 30, les Aiglons de Mont-Joli visiteront les Castors de Matane. Mardi le 17, une seule partie au programme, les Castors seront à Amqui pour y affronter les As à 20 heures.

*****

Les anniversaires sportifs de la semaine: Patrick "SQ" Michaud aujourd'hui le 11; Guy Gagnon jeudi le 12; Marcel Banville, cerbère de la Coop de Ste-Odile au ballon sur glace, dimanche le 15 et le défenseur des Albatros de Rivière-du-Loup, Richard Tremblay, lundi le 16 janvier. Avec les voeux d'une heureuse fête et les filets remplis à pleine capacité au cours de la prochaine année.

*****

Dans la Ligue Juvénile de Hockey de Rimouski cette semaine, samedi et dimanche, les 14 et 15 janvier au Colisée local, deux parties seront présentées. Samedi à 16 heures, les Sabres de Jean Morin disputeront la victoire aux "pauvres" Cougars dirigés par Nelson Sirois. Dimanche, à compter de 19 heures 30, les Cougars rendront la politesse aux Sabres en les recevant. Ces derniers n'ont perdu qu'un seul match, aux mains des Carabins depuis le début du calendrier régulier.

*****

Le Comité de discipline de l'Association Intermédiaire de l'Est du Québec a suspendu le robuste défenseur Roberto Boucher des Trois L de Rivière-du-Loup pour cinq parties à la suite de sa punition de match reçue le 30 décembre dernier à Rimouski. Boucher a dardé Gaston Bérubé des Faucons devant les trois officiels avant que n'éclate une escarmouche entre les deux hockeyeurs. De plus, ce comité lui a servi un avertissement sévère.

*****

Les prochaines rencontres dans l'Intermédiaire sont prévues pour samedi le 14 janvier. A cette occasion, Rivière-du-Loup visitera les Michelins de Cap-Chat. Dimanche après-midi, à 14 heures 30, Cap-Chat disputera une autre jourte aux 3 L de Rivière-du-Loup. Mardi le 17 janvier, les Lions de Trois-Pistoles seront les visiteurs au Colisée de Rimouski pour y affronter les Faucons. Ce match débutera à 20 heures.

Dans le junior "B"

JANVIER

M-10	20.00	Riki	VS	Riv.-du-L.
V-13	20.00	Riv.-du-L.	VS	Matane
V-13	20.00	Amqui	VS	Riki
D-15	19.30	Riv.-du-L.	VS	Amqui
D-15	19.30	Mt-Joli	VS	Matane
M-17	20.00	Matane	VS	Amqui
V-20	20.00	Riv.-du-L.	VS	Mt-Joli
V-20	20.00	Riki	VS	Matane
D-22	19.30	Matane	VS	Riv.-du-L.
D-22	19.30	Mt-Joli	VS	Riki
V-27	20.00	Riv.-du-L.	VS	Amqui
V-27	20.00	Matane	VS	Mt-Joli
D-29	19.30	Mt-Joli	VS	Riv.-du-L.
D-29	19.30	Amqui	VS	Matane
M-31	20.00	Riki	VS	Amqui

Jeux d'hiver '78

Mascotte, slogan



Un jury composé de cinq personnes s'est réuni vendredi le 9 décembre dernier à Ville St-Pascal pour réaliser le choix définitif des gagnants aux deux concours lancés par le comité organisateur des finales régionales pour les Jeux d'Hiver de l'Est du Québec, concours pour trouver une mascotte et une chanson-thème aux Jeux.

Après avoir déterminé les critères à utiliser dans le choix de la mascotte soit l'originalité, les possibilités d'utilisation, le caractère entraînant, la représentation de la Ville Hôtesse, le comité a dû subdiviser la définition même du concours, aucun participant n'ayant présenté un projet global où mascotte, nom et slogan puissent satisfaire simultanément aux exigences de la sélection.

Ainsi, le dessin de deux jeunes filles de Ville Dégelis, Monique et Lucie Lavoie, a fourni le personnage même de la mascotte alors que le nom était tiré d'un autre projet, celui de Hélène Caron de Ville St-Pascal. Chaque projet retenu s'est donc vu attribuer $25.00. Le slogan, étant donné la difficulté d'agencement, fut finalement déterminé par le comité de sélection.

Pour le concours de la chanson-thème, les juges ont retenu le texte et la musique composés par Madame Hélène Pelletier, sa participation étant de loin la plus complète, création personnelle originale bien typique à une activité vivante et sociale comme les Finales Régionales.

Denis Briand, Daniel Doucet, Luc Sénéchal, André Sévigny et Pierre Bergeron, membres du comité de sélection, félicitent et remercient gagnants et participants et vous présentent **Pascot.**

Jeux d'hiver de l'Est du Québec

Jeudi soir le 15 décembre à 20.00 heures, a eu lieu à l'hôtel de ville de St-Pascal de Kamouraska une conférence de presse tenue par le comité organisateur des Jeux d'Hiver du Québec, Finales Régionales de l'Est du Québec. Tous les médias, organismes ou individus intéressés étaient invités à assister à cette cérémonie qui fut l'occasion de plusieurs surprises: en effet, après la présentation des membres du comité organisateur par son président M. André Sévigny, une hôtesse en costume officiel des finales, hiver 78, des Jeux de l'Est du Québec accueillit tous les invités puis leur présenta la mascotte des Jeux, Pascot, ainsi que la chanson-thème, deux éléments très importants issus directement d'un concours ouvert à toute la population de l'Est du Québec.

Pour ce concours, le maire de Ville St-Pascal, M. Ernest Ouellet, le président du comité organisateur M. André Sévigny ainsi que le coordonnateur des Jeux, M. Daniel Doucet, remirent à tour de rôle les prix aux quatre gagnants: Monique et Lucie Lavoie de Ville Dégelis, $25.00 pour leur dessin de la mascotte, Hélène Caron de Ville St-Pascal, $25.00 pour le nom de la mascotte, **Pascot** et, finalement, la somme de $50.00 à Mme Hélène Pelletier, qui fournit à sa ville la chanson-thème des Jeux, paroles et musique originales.

Par la suite, différents responsables de sous-comités travaillant à l'organisation des Finales Régionales donnèrent un bref compte-rendu de leurs réalisations à date pour tenter de présenter aux personnes présentes une vue globale des Jeux, de toute l'organisation que la tenue d'un tel événement implique.

Donc, présentation des campagnes de promotion et de financement, exposé sur l'organisation technique des Jeux, sur la mise en place d'un service d'accueil puis, tableau plus ou moins définitif de la programmation tant sportive que sociale ou culturelle, beaucoup d'informations sur les Jeux d'Hiver pour l'Est du Québec.

Enfin, M. Luc Sénéchal, coordonnateur de la promotion, remit au premier citoyen de Ville St-Pascal, M. Ernest Ouellet, maire de la ville, une réplique en peluche de la mascotte **Pascot** puis M. Ouellet, après une brève allocution sur les Jeux, se fit un plaisir de terminer la soirée en portant un toast de santé et réussite à **Pascot**, mascotte officielle des Jeux d'Hiver de St-Pascal.

Joueur du mois de décembre



Le sympathique Marcel Dumont des Albatros de Rivière-du-Loup a été choisi le joueur du mois de "décembre" de son équipe dans la Ligue Junior "B" Régionale du Bas St-Laurent. Après 20 rencontres, Marcel a terminé avec un dossier de 14 points, cinq de plus que son rival Guy Gagnon. Il a eu deux fois la première étoile, une fois la seconde et une fois également la troisième. C'est un magnifique choix.

Ligue junior "B"
Aiglons de Mont-Joli

NOMS	B	A	PTS
Jean-Yves Elément	35	21	56
Marc Dupont	13	34	47
Bertrand Michaud	25	15	40
Yvan Lepage	12	17	29
André Lévesque	11	17	28
Gordon Ross	11	16	27
Yves Lévesque	12	13	25
René Charest	3	18	21
Richard Decaen	12	8	20
Richard Belisle	4	13	17
Denis Dorsonnens	6	10	16
Howard Mahoney	5	8	13
Jacques Desrosiers	2	10	12
Francis Drapeau	3	7	10
Roland Nadeau	3	4	7
Joris Lévesque	1	0	1
Richard Vachon	0	1	1
Raynald Charest "AP"	11	0	1
Jacques Bérubé "AP"	0	0	0
Alain Thibeault	0	0	0
Dany Lévesque	0	0	0
Marc Labonté "AP"	0	0	0

LES GARDIENS DE BUTS

Richard Dufour	19.3	92	4.67
Alain Gauthier "AP"	1.3	5	3.84

Bérubé de retour



Gaston Bérubé est maintenant de retour avec l'équipe les Faucons de Rimouski de l'Association Intermédiaire de l'Est du Québec. Bérubé a été accepté par la direction de la Ligue dont Pull Lavoie est le président. Seule la formation des Lions de Trois-Pistoles était contre cette acceptation. L'instructeur Gilles Thibeault des Faucons a laissé entendre qu'il n'emploierait pas Bérubé lorsque les Lions affronteront Rimouski. Sans commentaire. . .

Hockey olympique Laurentide

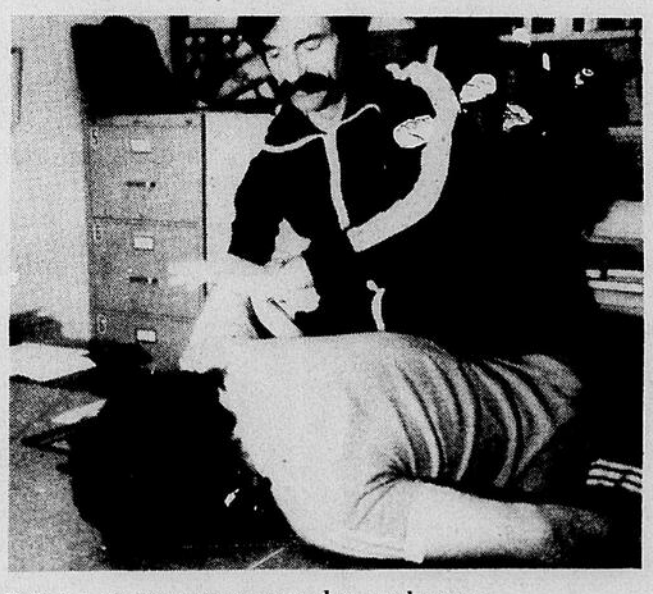
Toutes les équipes intéressées à participer au 2e tournoi annuel de hockey olympique Laurentide de Ville St-Pascal ont jusqu'au 18 janvier 1978, 18 heures, pour faire part de leur intention. Ce tournoi, qui aura lieu les 28 et 29 janvier 1978 à l'aréna municipale de Ville St-Pascal, est ouvert à tous, sans restriction d'âge ou de calibre, à condition de ne pas évoluer durant la présente saison dans les cadres des circuits Intermédiaire, Sénior, Universitaire, Junior Majeur A, B, C ainsi que dans la Ligue Républicaine Québec-Nouveau-Brunswick.

Chacune des vingt-quatre équipes participantes devra jouer un minimum de deux parties dans ce tournoi simple élimination, finale consolation: les gagnants de la première partie seront classés "A" alors que les perdants seront classés "B" ou "consolation" et tous auront à jouer au moins une deuxième partie dans leur classe respective.

Les équipes gagnantes du tournoi mériteront, en plus des trophées et médailles, dans la classe "a", une bourse de $350.00 pour l'équipe championne et, pour l'équipe finaliste, une bourse de $200.00; l'équipe championne dans la classe "B" recevra $150.00 alors que les finalistes auront un prix de $100.00.

Tous les intéressés sont donc priés d'entrer en contact le plus tôt possible avec M. Bertrand Dubé, responsable de ce tournoi olympique Laurentide, à l'aréna municipale de Ville St-Pascal, comté de Kamouraska, téléphone (418) 492-2318.

Auto-défense (Jiu-Jitsu)



Défense contre un agresseur dans un bureau

On rappelle que l'inscription aux Cours en Auto-Défense, organisés par le Service des Loisirs de la Cité de Rimouski, se fera MERCREDI le 11 janvier 78 à l'Ecole Paul-Hubert, local B-112 [entrée de la piscine] à 19.30 heures.

Il y aura brève démonstration par la même occasion. Les cours des débutants ont lieu les lundis et mercredis de 20.30 à 22.00 heures. Une session dure trente heures et coûte trente-six dollars.

Cette session-ci débute le 16 janvier 78 et se termine le 22 mars 78.

Ballon sur glace

N.B. Voici l'horaire des parties dans la Ligue Sénior et Intermédiaire de Ballon sur Glace de Rimouski pour les prochaines semaines.

Section Senior :

1 Club St-Narcisse
2 Brasserie L'Etrier de Rimouski
3 Taverne Chez Luc de Rimouski
4 Pavillon G.D. de Rimouski
5 Brasserie Ti-Québec de Rimouski
6 Condors de St-Fabien

Section Intermédiaire Homme :

1 Galeries de l'Habit de Rimouski
2 Bérubé Matériaux de Rimouski
3 Dixie Lee de Rimouski
4 Sométal Atlantic de Rimouski
5 Motel L'Ermite de Rimouski
6 Métro J.-B. Sirois & Fils de Rimouski
7 Coop Ste-Odile de Rimouski
8 Hôtel Lepage de Ste-Blandine

Section Intermédiaire Femme :

1 Eden de Rimouski
2 Dixie Lee de Rimouski
3 St-Anaclet
4 Alignement Chalifour de Rimouski

Heures :	Sections :	Equipes :
Mercredi 11-01-78		
19h10	Inter. F.	2 vs 4
19h55	Inter. H.	5 vs 1
20h40	Senior	3 vs 1
21h25	Inter. H.	7 vs 2
22h10	Senior	5 vs 2
22h55	Inter. H.	8 vs 3
23h40	Senior	6 vs 4
00h25	Inter. H.	6 vs 4
Mercredi 18-01-78		
19h10	Inter. H.	1 vs 8
19h55	Senior	4 vs 1
20h40	Inter. H.	7 vs 6
21h25	Inter. F.	1 vs 3
22h10	Senior	6 vs 2
22h55	Inter. H.	5 vs 4
23h40	Senior	5 vs 3
00h25	Inter. H.	3 vs 2
Mercredi 25-01-78		
19h10	Inter. F.	4 vs 1
19h55	Inter. H.	5 vs 7
20h40	Senior	6 vs 1
21h25	Inter. H.	2 vs 1
22h10	Senior	3 vs 2
22h55	Inter. H.	4 vs 3
23h40	Senior	5 vs 4
00h25	Inter. H.	8 vs 6
Mercredi 01-02-78		
19h10	Inter. H.	8 vs 3
19h55	Senior	5 vs 1
20h40	Inter. F.	3 vs 2
21h25	Inter. H.	5 vs 6

Le 13 n'aura pas raison à St-Gabriel

Tandis que défilent les premiers jours de 1978, Serge Blanchet et son équipe du Carnaval de St-Gabriel souhaitent à chacun d'entre vous paix, joie, santé et bonheur tout au long de la nouvelle année.

Il s'en est fallu de peu et la superstition qui veut que le nombre treize soit malchanceux aurait eu raison des gens de chez-nous! Mais non! Même en retard, même en format réduit, même avec un directeur général à la place d'un président. . , il y aura 13e édition du carnaval. Cette année, place à la participation, place à la fête au village et au feu de joie!

Du 24 au 29 janvier, pas question de s'ennuyer! Qu'on soit Lion, Chevalier de Colomb, membre de l'Age d'Or, étudiant, handicapé ou ni un ni l'autre de ceux-là, il y a place pour tout le monde. L'équipe du carnaval insiste sur la participation de chacun. Les activités sont suggérées, il n'en tient qu'à nous d'y participer et de nous divertir "à plein".

Feu de joie, danses canadiennes, discos, bal et haltérophilie, ce n'est qu'un avant-goût! Tenons-nous au courant!

A la semaine prochaine.

VOICI UN ENTRETIEN COMPLET POUR VOTRE AUTOMOBILE



- ALIGNEMENT DES ROUES
- BALANCEMENT DES ROUES
- MISE AU POINT DU MOTEUR
- SYSTEME D'ECHAPPEMENT
- AMORTISSEURS
- SERVICE DE FREINS COMPLET
- REDRESSEMENT DE CHASSIS
- DEBOSSELAGE ET PEINTURE
- RECONDITIONNEMENT DE MOTEUR AU COMPLET

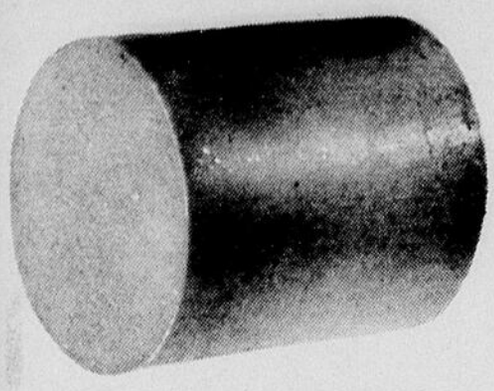
Service complet de pièces

- PIECES AUTHENTIQUES FORD
- PIECES RECONSTRUITES A NEUF
- PIECES DE CAMION CATERPILLAR ET CUMMINS

DIONNE auto inc. RIMOUSKI

195 LÉONIDAS - 723-2223

BOLOGNA FRAIS OU FUME



DEMI OU COMPLET

LA LIVRE **.59**

TRANCHE

LA LIVRE **.69**

POITRINES de poulet congelées



Boîte de 10 lbs **8.99**

BTE

A la livre **.99**

la livre

LARD salé

ENTRELARDE

maigre

la livre **1.39**

PEPPERONI

POUR PIZZA

tranché

la livre **1.69**

BOEUF frais

HACHE DU JOUR

pqt 5 lbs **.69** LB

A la livre **.79** LB

Semaine des Produits "BILOPAGE"

Cretons frais Bilopage
boîte de 6 oz **.69** ch.

Saucisses porc et boeuf "Bilopage"
en vrac la livre **.79**

Tourtières à la viande "Bilopage"
format 16 oz **1.09** ch.

COUPES FRANÇAISES

Rosbif du roi la livre **1.99**

Steak du roi la livre **2.19**

Boeuf pour fondue OU BROCHETTES **2.49**



BANANES JAUNES

"DOLE"

Catégorie U.S.A. No. 1

Le Soleil des Tropiques

LA LIVRE **.19**

RAISINS ROUGES "EMPEREUR"
Catégorie Canada No. 1
Tendres et juteux
LB **.49**

OIGNONS JAUNES "ONTARIO"
Catégorie Canada No. 1
Sac de 5 livres **.49**

Champignons frais "SLACK"
Catégorie Canada No. 1
Boîte de 8 onces **.69**

épicerie **CHAMPION** licenciée

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A LA FERMETURE SAMEDI LE 14 JANVIER 1978

PRIX SOUS RESERVE DE PROTECTION DES QUANTITES DISPONIBLES.

ÉPICERIE MICHAUD Inc.
186 Lavoie - Rimouski - 723-7824

SUPER MARCHÉ CHEZ PAUL
ST-DONAT - 739-4656

C. B. BERNIER & FILS
LUCEVILLE - 739-4479

BEURRE d'ARACHIDES crémeux "GRAD"
Bocal 16 oz **.87**

FROMAGE GRUYERE rég. "Swiss-Night"
Boîte 8 oz **.89**

SAUMON ROSE "CLOVER-LEAF"
Boîte 7½ oz **1.15**

JUS DE PRUNES "WELCH"
Bouteille 40 oz **1.09**

Pastilles pour la gorge "LISTERINE"
La boîte **1.09**

BRIQUET BIC avec stylo gratis
No. LW 179 **1.09**

npion
licenciée
723-7824
MARCHÉ
PAUL
- 739-4656
BERNIER
FILS
- 739-4479

PRIX SOUS RESERVE DE PROTECTION DES QUANTITES DISPONIBLES.

JUS DE PRUNES "WELCH"
Bouteille 40 oz **1.09**

Pastilles pour la gorge "LISTERINE"
La boîte **1.09**

BRIQUET BIC
avec stylo gratis
No. LW 179 **1.09**

SOUPE AUX POIS ou AUX LEGUMES "Habitant"



Bte de 28 oz
2 pour **.89**

SUCRE BLANC granulé "LANTIC"



SAC DE 4 KILOS **1.69**

SHORTENING PUR "SNO-FLAKE"

Plus ½ lb gratis
Boîte de 3 lbs **1.59**

CORN FLAKES



"KELLOGG"
Boîte de 450 gr. **.69**

Ampoules électriques "G. E."

40-60 ou 100 watts
Paquet 2 ampoules **.59**

EAU DE JAVEL "GRAD"



Contenant de 128 onces **.75**

MELANGE A GATEAUX "ROBIN-HOOD"



Blanc ou chocolat bte 18 oz **.63**

Jus de légumes "V-8"

Canada de fantaisie
Bte de 48 oz **.77**

Sauce à hot-chicken "HABITANT"

Bte de 14 oz
2 pour **.49**

Pêches en demies "DEL-MONTE"

Canada de fantaisie
Bte de 19 oz **.59**

Ketchup aux tomates vertes "Habitant"

Bocal de 15 oz **.75**

Fêves au lard "CLARK"

Avec sauce tomate
Bte 14 oz **.39**

Tomates en conserves "GRAD"

Canada de choix
Bte 28 oz **.49**

Blé d'inde en crème "ROSE-DALE"

Canada de choix
Bte de 19 oz **.41**

Pois verts assortis "ROSE-DALE"

Canada de choix
Bte de 19 oz
2 pour **.65**

Petites palourdes "BAYVIEW"

Bte de 5 oz **1.09**

Projet "Participation familiale à l'apprentissage de l'handicapé"

Dans le cadre de ce projet, nous allons publier une série d'articles concernant la paralysie cérébrale. Pour débuter cette semaine, voici la définition de la paralysie cérébrale.

La paralysie cérébrale peut se définir comme un état non évolutif caractérisé principalement par des perturbations des fonctions du mouvement (paralysie, faiblesse, incoordination), dues à des altérations du cerveau survenant avant, pendant ou peu après la naissance, et auxquelles peuvent s'ajouter des désordres de facultés sensorielles et intellectuelles. Dans les cas les moins graves, les difficultés motrices ne pourront se manifester qu'à l'occasion de gestes impliquant une bonne dextérité manuelle. Les sujets les plus sérieusement atteints éprouvent des difficultés à marcher, ont de la peine à se maintenir en équilibre sur leurs jambes ou sont incapables de marcher.

Pour suivre la semaine prochaine, l'article portera sur les différentes formes et le traitement de la paralysie cérébrale.

Si vous connaissez des handicapés physiques ou êtes vous-même handicapé, nous pouvons vous aider; communiquez au numéro suivant: 722-6022 de 8h. a.m. à 4h. p.m.

Agent d'information
Francine Cyr
Directrice:
Annette Lamontagne

Une situation qui se continue et qui n'aurait jamais dû commencer

La moyenne de vie des directeurs généraux dans les Cégep du Québec n'atteint même pas deux (2) ans; la moyenne de vie des directeurs généraux dans les institutions primaires et secondaires serait inférieure à 4 ans, et ce, depuis les six (6) dernières années.

C'est une situation que les dirigeants de l'Association d'éducation du Québec déplorent au plus haut point.

La compétence, mais aussi la permanence et une certaine continuité dans l'action sont des critères nécessaires pour assurer un bon fonctionnement à tout organisme.

L'Association d'éducation du Québc qui a comme buts principaux:

- d'entreprendre et d'encourager l'étude des questions d'intérêt commun aux différents groupes d'institutions scolaires et d'éducateurs professionnels;
- de faire connaitre au public les problèmes généraux que soulèvent les questions d'enseignement;
- de promouvoir les intérêts généraux des éducateurs et des institutions d'enseignement;

ne peut accepter une telle situation et croit de son devoir de porter à l'attention du public ce problème considéré comme grave parle conseil d'administration de ladite Association.

Le conseil d'administration de l'AEQ se propose de considérer le problème, d'en examiner les implications et les conséquences, de favoriser toutes solutions qui contribueraient à améliorer la politique scolaire en ce domaine.

Par le conseil de l'Association d'éducation du Qué-

Pour le conseil de l'Association d'éducation du Québec, c'est une situation qui a déjà duré trop longtemps.

Patinage de vitesse

Samedi le 7 janvier dernier se tenait une compétition de patinage de vitesse de catégorie "B" sur l'anneau extérieur de 400 m. à Ste-Foy. Malgré le manque d'expérience de nos patineurs sur ce type de compétition extérieure, le club de Rimouski avec ses 15 patineurs fit bonne figure.

La bantam Nadia Turcotte y alla d'un 3 sur 3 en or. Avec elle, ont participé aux honneurs du club de Rimouski, Danny Lavoie, juvénile, 1 or, 2 d'argent; Nathalie Daigneault, midget, 1 argent, 2 de bronze; Martine Jean, junior, 1 argent; Marc Plante, midget, 1 de bronze.

Félicitations à tous nos patineurs qui ont bravé la poudrerie, le vent et un froid sibérien pour relever les honneurs du club de Rimouski à cette compétition.

Le club de Rimouski s'associe avec les responsables du sport de la zone Rimouskoise pour inviter tous les jeunes des environs à participer à la finale zonale en patinage de vitesse qui se tiendra à la date indiquée ci-après. Cette compétition de zone sert à déterminer les patineurs qui représenteront la zone rimouskoise aux Jeux de l'Est du Québec qui se tiendront à St-Pascal les 10, 11 et 12 février prochain.

Jeux de zone au Colisée, vendredi le 20 janvier de 18.40h. à 20.40h. On doit s'inscrire avant le 15 janvier en appelant à 723-2332.

ATTENTION EMPLOYEURS
NOUVEAU PROGRAMME

Permettez à un jeune d'acquérir de l'expérience de travail et obtenez une subvention de $1.50 l'heure.

— Le Programme de Formation et d'Expérience Professionnelle (PFEP)
Facile - Rapide

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller en main-d'oeuvre

A RIMOUSKI 723-2257
A MONT-JOLI 775-4727

Main-d'œuvre et Immigration

PLUS DE $100,000 DE MARCHANDISE

45 à 50% D'ESCOMPTE SUR TOUT L'INVENTAIRE

MONTRES pour hommes "NIVADA" Valeur $159.95 79.95

MONTRES pour hommes "ELITE" Valeur $89.95 44.95

MONTRES pour dames "NIVADA" Valeur $79.95 39.95

BIJOUX MONTRES CADEAUX DIVERS

BRACELETS breloques 10K. Valeur $374.00 187.

CHAINES 10K. Valeur $39.95 19.95

BIJOUX MONTRES CADEAUX DIVERS

BIJOUTERIE ELITE ENR.
148 ST-GERMAIN EST — RIMOUSKI

COURS DE NATATION

Le Service des Loisirs de la Cité de Rimouski et l'Education Permanente du Cegep de Rimouski offrent les cours de Natation suivants au public.

DU 25 JANVIER AU 18 AVRIL 1978

ADULTES (17 ans et plus)

	JOUR	HEURE	No DU GROUPE	ENDROIT
Natation IA	Dimanche	19h00	01	Cegep
	Dimanche	22h00	02	Cegep
	Mardi	22h00	03	Cegep
	Mercredi	21h00	04	Cegep
	Jeudi	22h00	05	Cegep
	Vendredi	19h00	06	Cegep
Natation IB	Dimanche	18h00	07	Cegep
	Dimanche	21h00	08	Cegep
	Lundi	21h00	09	Cegep
	Mercredi	22h00	10	Cegep
	Vendredi	21h30	11	Cegep
Natation IIA	Dimanche	16h00	12	Cegep
	Lundi	22h00	13	Cegep
	Jeudi	21h00	14	Cegep
Natation IIB	Mardi	20h00	15	Pl-Hubert
	Mardi	21h00	16	Pl-Hubert
	Vendredi	22h30	17	Cegep
Natation III	Mardi	20h00	18	Pl-Hubert
		21h00	19	Pl-Hubert

COUT : $30.00 (12 périodes)

ORIENTATION DANS LES GROUPES :

Natation IA Pré-Juvénile — Groupe "Débutants(es)", se définit comme un groupe de personnes ne possédant aucune habileté aquatique.
Objectif : Nager 20 pieds.

Natation IB (Juvénile) — Groupe "Acclimatés(es) à l'eau", se définit comme un groupe de personnes qui possèdent des notions aquatiques et qui nagent une distance maximum de 10 à 20 pieds. Pas familier en eau profonde.
Objectif : Nager 60 pieds (dos et/ou côté et/ou ventre).

Natation IIA (Junior) — Groupe "nageurs valables", se définit comme un groupe qui nage sur le dos, sur le ventre (côté), plus de vingt (20) pieds et moins de soixante (60) pieds. Peuvent aller en eau profonde.
Objectif: Nager 120 pieds (dos, côté et/ou ventre).

Natation IIB (Junior) — Groupe "nageurs moyens", se définit comme un groupe qui a acquis une partie des habiletés de Natation IIA et nage au moins 60 pieds (nage dorsale) (nage ventrale ou costale).
Objectif: Nager 240 pieds (dos, côté et/ou ventre).

Natation III — Groupe "Bons nageurs), se définit comme un groupe qui peut nager au moins quatre (4) longueurs (240 pieds) continuellement (nage ventrale ou costale) et après un repos, quatre (4) longueurs (nage dorsale).
Objectif : Obtention du grade Intermédiaire et/ou Senior.

PRE-NATAL

Deux (2) sessions consécutives :
- Du 25 janvier au 7 mars 1978
- Du 14 mars au 18 avril 1978

Ce cours est offert aux dames qui ont ou auront quatre (4) mois de grossesse au début de l'une ou l'autre des deux sessions et qui sont recommandés par leur médecin.

JOUR	HEURE	No DU GROUPE	ENDROIT
Mardi	21h00		Cegep

COUT : $15.00 (6 périodes)

JEUNES (12 à 17 ans)

PERIODE : Du 25 janvier au 18 avril 1978

NIVEAU	JOUR	HEURE	No DU GROUPE	ENDROIT
Natation II	Vendredi	18h00	20	Cegep
Natation III	Samedi	11h00	21	Pl-Hubert
Natation IV	Samedi	11h00	22	Pl-Hubert
	Dimanche	11h00	23	Pl-Hubert

COUT : $15.00 (12 périodes)

ORIENTATION :

Natation II — Groupe "Nageurs valables", se définit comme un groupe qui nage sur le ventre, sur le dos une distance variant de 20 à 50 pieds. Peuvent aller en eau profonde.
Objectif : nager 60 pieds (dos et/ou ventre)
Obtention du grade Juvénile

Natation III — Groupe "Nageurs moyens", se définit comme un groupe qui a acquis certaines habiletés et nage au moins 60 pieds (Nage dorsale et ventrale).
Objectif : Nager 240 pieds (dos, côté et/ou ventre)
Obtention du grade Junior.

Natation IV — Groupe "Bons nageurs", se définit comme un groupe qui peut nager quatre (4) longueurs (240 pieds), nage ventrale et dorsale.
Objectif : Obtention du grade Intermédiaire et/ou Senior.

COURS OLYMPIQUES (6 à 12 ans)

PERIODE : Du 25 janvier au 18 avril 1978

NIVEAU	JOUR	HEURE	No DU GROUPE	ENDROIT
A	Samedi	10h00	24	Cegep
		11h00	25	Cegep
		14h00	26	Cegep
	Dimanche	9h00	27	Cegep
		12h00	28	Cegep
		15h00	29	Cegep
B	Samedi	9h00	30	Cegep
		12h00	31	Cegep
	Dimanche	13h00	32	Cegep
		14h00	33	Cegep
C	Samedi	8h00	34	Cegep
		13h00	35	Cegep
		15h00	36	Cegep
	Dimanche	10h00	37	Pl-Hubert
D	Samedi	10h00	38	Pl-Hubert
	Dimanche	11h00	39	Pl-Hubert
E	Samedi	10h00	40	Pl-Hubert
	Dimanche	10h00	41	Pl-Hubert

COUT : $15.00 (12 périodes)

ORIENTATION :

Niveau A — Groupe "Débutants(es)", se définit comme un groupe d'enfants ne possédant aucune habileté aquatique.
OBJECTIF : Acclimatation à l'eau et flottabilité.

Niveau B — Groupe "Acclimatés(es) à l'eau", groupe d'enfants qui possèdent des notions aquatiques et qui nagent une distance variant de 10 à 20 pieds. Pas familier en eau profonde.
OBJECTIF : Jambes et bras au Crawl : jambes au dos crawlé.

Niveau C — Groupe d'enfants qui savent nager le Crawl sur une distance de vingt (20) pieds.
Peuvent aller en eau profonde.
OBJECTIF : Jambes et bras au dos crawlé, jambes à la brasse.

Niveau D — Groupe d'enfants qui savent nager le dos crawlé sur une distance de vingt (20) pieds et le crawl sur une distance de soixante (60) pieds.
OBJECTIF : Jambes et bras à la brasse, jambes au papillon.

Niveau E — Groupe d'enfants qui savent nager la Brasse sur une distance de vingt (20) pieds et le dos crawlé et le crawl sur une distance de soixante (60) pieds.
OBJECTIF : Papillon, plongeon, virage et sécurité aquatique.

AQUA-BEBE I et II (3, 4, 5 ans)

PERIODE DU 25 JANVIER AU 18 AVRIL 1978

JOUR	HEURE	No DU GROUPE	ENDROIT
Dimanche	10h00	42	Cegep
	10h30	43	Cegep
	11h00	44	Cegep
	11h30	45	Cegep

IMPORTANT : Une personne adulte (père ou mère ou autre) doit obligatoirement accompagner l'enfant dans l'eau.
Nous ne pourrons admettre un enfant non accompagné d'un adulte.

TEST D'EVALUATION : Le 29 janvier 1978 aura lieu à la piscine du Cegep l'évaluation du niveau d'habileté de chaque enfant.
Par la suite, l'enfant sera orienté en Aqua-Bébé I ou Aqua-Bébé II.
L'heure de la période d'évaluation vous sera transmise à l'inscription.

COUT : $15.00 (12 périodes).

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

DUREE ET COUT :

	Adultes	Jeunes	Pré-natal	Enfants	Aqua-bébé
Nombre de cours :	12	12	6	12	12
Fréquence:	1 crs/sem.	1 crs/sem.	1 crs/sem.	1 crs/sem.	1 crs/sem.
Coût :	$30.00	$15.00	$15.00	$15.00	$15.00
Min. d'insc./cours :	12	12	8	12	10
Max. d'insc./cours :	14 (IA et IB)	14 (I)	16	14 (A, B)	
	16 (IIA, IIB, III)	16 (II, III et IV)	16 (C, D, E)		

POLITIQUES DE REMBOURSEMENT :

En cas d'annulation de la part du Service à l'Education Permanente, les frais d'inscription sont remboursés au complet.

En cas d'abandon de la part d'un étudiant, $5.00 seront retenus si abandon au plus tard le deuxième cours; **AUCUN REMBOURSEMENT après le deuxième cours donné.**

RESPONSABLES :

Service des Loisirs, Cité de Rimouski — M. Gilles Doucet, Tél. : 724-3265

Service de L'Educ. Perm. Cegep de Rimouski — M. Pierre Ouellet, Tél. : 723-1880 (Ext. 177)
OU
M. Jean-Claude Drapeau, Tél. : 723-1880 (Ext. 199)

INSCRIPTION AUX COURS

DATES :

Jeudi, 12 janvier — De 18h.15 à 21h.30
Adultes : LOCAL D-118
Jeunes et enfants : LOCAL D-117

Vendredi, 13 janvier — De 17h.00 à 21h.00
Local D-118 pour tous.

ENDROIT : CEGEP de Rimouski
60 Evêché Ouest, Rimouski P.Q.

NOTES : AUCUNE INSCRIPTION ne sera prise PAR TELEPHONE et avant les périodes indiquées.

Consommer, c'est un pensez-y bien.



Les ventes à rabais,

Rabais ou solde... c'est du pareil au même!

Les Fêtes étant passées, vous devriez pouvoir vous reposer, du moins le temps de renflouer votre gousset. Malheureusement, les marchands n'ont nullement l'intention de vous laisser ce loisir, car les périodes creuses ne sont pas très rentables pour eux. Comment « appâter » les clients éventuels? Par des super-ventes à rabais évidemment!

Est-ce avantageux d'acheter des articles mis en solde?

Il vous appartient, sans contredit, de déterminer si vous avez besoin de l'article désiré. Partant de cette affirmation, il est évident que certaines ventes à rabais peuvent vous permettre de faire des économies...

- si le produit est vraiment offert à un prix plus bas qu'à l'accoutumée, mais qu'il n'a pas subi de modification au niveau de sa qualité et de sa durabilité;

- si vous pouvez vous prévaloir de la garantie usuelle et du service après vente.

Y a-t-il une loi qui régit le secteur des ventes à rabais?

La Loi relative aux enquêtes sur les coalitions (fédérale) contient des dispositions se rapportant à la publicité, à la promotion et aux pratiques commerciales trompeuses. Ainsi, il est interdit d'annoncer à un prix d'occasion (prix de vente) un produit que l'annonceur ne peut fournir en quantité raisonnable. En d'autres termes, *si le produit n'est pas disponible chez le marchand quelques jours seulement après qu'il l'a annoncé en solde, demandez-lui*:

- qu'il vous remette une note indiquant que vous pourrez vous procurer le produit annoncé en solde à ce même prix d'occasion dès qu'il en aura en disponibilité;

- ou qu'il vous fournisse un produit équivalent ou de qualité supérieure à celui annoncé au prix d'occasion.

Si vous n'obtenez pas de résultats, adressez une plainte *écrite* au ministère de la Consommation et des Corporations. Il vous sera naturellement plus facile de justifier vos allégations si vous avez noté la date, l'heure et la station qui a diffusé la réclame à la télé ou à la radio ou encore si vous avez gardé l'annonce parue dans le journal.



Rappelez-vous aussi que d'après la loi précitée, *on ne peut vous vendre un produit à un prix supérieur à celui annoncé.* En outre, *si deux prix figurent sur un produit,* son emballage, son enveloppe ou sur quelque chose qui sert de support au produit pour l'étalage ou la vente, *le produit doit être vendu au plus bas des deux prix.*

Comme dans le cas précédemment énoncé, si vous avez une plainte à formuler, il est préférable de vous adresser d'abord au gérant puis, si vos démarches sont infructueuses, d'écrire au ministère de la Consommation et des Corporations.

L'après-vente...

Sachez qu'il n'y a aucune disposition dans la Loi de la protection du consommateur qui oblige un marchand à vous remettre une note de crédit, à échanger un article ou à vous rembourser. En fait, c'est par souci de garder leur clientèle que les grandes chaînes de magasins ont opté pour ces accomodements.

Dans le cas particulier d'un article trouvé défectueux, souvenez-vous qu'il ne faut détacher aucune étiquette et qu'il est important de rapporter l'article dans les plus brefs délais, en ayant soin de vous munir de votre facture et de votre garantie s'il y a lieu. Exigez qu'on vous échange l'article ou qu'on vous rembourse s'il n'en reste plus. Si le marchand ne veut rien entendre, exposez votre problème *par écrit* au fabricant (de préférence par courrier recommandé) et faites parvenir une copie de votre lettre au marchand. En dernier recours, adressez-vous à la Cour des petites créances si votre achat ne dépasse pas $400.

Prenez vos précautions!

- Avant d'acheter, vérifiez toujours, principalement dans les petits magasins, s'il y a des affiches (elles sont généralement apposées près de la caisse enregistreuse) spécifiant qu'aucun échange ou remboursement ne sera consenti.

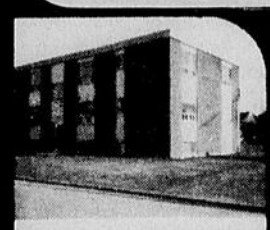
- Ne vous contentez pas d'une assurance verbale; demandez au marchand qu'il vous indique les modalités d'échange ou de remboursement sur votre facture, si ce n'est déjà fait.

- Enfin, si on vous remet une note de crédit, n'oubliez pas de vérifier sa période de validité.

Cette chronique vous a été présentée par votre journal en collaboration avec le bureau régional de l'Office de la protection du consommateur:

140 de la Cathédrale
Rimouski
G5L 5H8
TÉL: 724-6692

VEUX-TU TA CLEF ?,
VOILA TA CHANCE !


315 rue St-Robert Rimouski. 11 logements.

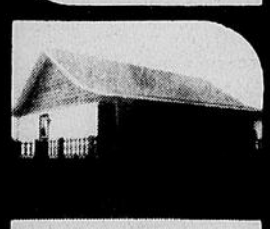

617, 1ère rue Rimouski-Est. Maison 3 logements.


278 et 280 rue Morin Rimouski. 2 logements.


491 et 493 St-Yves Rimouski-Est. 2 logements.


735 des Prés Verts Pte-au-Père.


Parc Mont-Comi. Maison Mobile


368 rue Dionne Pte-au-Père.


101, rte du Fleuve Ste-Luce. Bungalow Chalet habitable à l'année.


326 Alexandre Chauveau Ste-Odile Rimouski. Construction 1 an. Libre immédiatement.



291, rue Richelieu Pte-au-Père.


Boul. Ste-Anne Pte-au-Père. Casse croûte Multi-rama.


489 rue Saucier Rimouski. Style Canadien 1½ étage.


Rue des Rapides Ste-Odile Rimouski.



5 parc des Roulottes St-Anaclet.


Commerce et résidences Rivière-Hâtée Bic. Très bon chiffre d'affaire. Très propre.


Maison mobile 14 x 60, Val-Neigette. Terrain double entièrement aménagé. Vue magnifique sur pentes de ski. A VOIR!


328 rue Lecomte Pte-au-Père. Bungalow 24 x 40.


Edifice commercial 25 est, rue St-Germain. Excellente rentabilité.

JA inc. courtier immeubles et placements

Succursales :
Amqui, Rivière-du-Loup, Lévis
Service-Vente-Achat-Prêt hypothécaire

Gilles Belzile, Prés. :
rés. : 723-7998

429 Est, St-Germain Rim. : 724-2447
René Lepage rés. : 724-9309
Ludger Côté rés. : 723-6399
Gilles Labrie rés. : 724-6892
R D'Amours rés. : 723-2543

La clef immobilière de l'Est du Québec

J'AI PEUR DE PERDRE MON EMPLOI!

Q: Est-ce que la Commission du salaire minimum peut vraiment m'aider si mon employeur refuse de me payer le salaire minimum?

R: Oui. Cela est possible à la fois par l'intervention des bureaux régionaux et du siège social.

Q: Quel est le rôle des bureaux régionaux?

R: Les tâches des divers bureaux régionaux répartis sur l'ensemble du territoire peuvent se résumer ainsi: rendre la Commission accessible aux travailleurs concernés, les renseigner, défendre leurs droits, procéder à des enquêtes et vérifier les conditions de travail.

Q: Quel est alors le rôle du siège social de la Commission?

R: Le personnel du siège social appuie et coordonne le travail des bureaux régionaux.

Q: Si mon employeur refuse de se conformer aux ordonnances, en ne payant pas le salaire minimum ou en refusant de payer des vacances auxquelles j'ai droit, que dois-je faire?

R: Dans un tel cas, l'employé peut porter plainte à la Commission, soit directement, par visite, par téléphone ou par correspondance, ou encore par l'intermédiaire d'un syndicat, d'une association ou de tout autre organisme représentatif des salariés.

Q: Où cette plainte doit-elle être envoyée?

R: Cette plainte doit être déposée au bureau régional le plus près du domicile ou du lieu de travail du salarié. Le personnel du bureau voit à ce que la plainte soit acheminée au bon endroit.

Q: Qu'est-ce qui se passe après cela?

R: La Commission procède alors à une enquête et réclame à l'employeur le montant auquel le salarié a droit s'il y a lieu.

Q: Est-ce que la cause doit nécessairement se plaider devant la Commission ou devant les tribunaux?

R: Dans le but de hâter la procédure, lorsque l'employeur en convient, il peut y avoir règlement sur place.

Q: Est-ce que cela arrive fréquemment?

R: De plus en plus d'employeurs acceptent un règlement sur place.

Q: Si l'employeur refuse de payer ce que la Commission considère comme dû au salarié, qu'est-ce qui se passe?

R: Le défaut pour un employeur de payer le montant réclamé le rend passible d'une poursuite devant les tribunaux civils. Il faut remarquer que la Commission ne s'occupe pas uniquement du salaire minimum. Un employeur peut être poursuivi pour tout autre infraction aux ordonnances et se voir imposer les sanctions prévues par la loi.

Q: Combien ai-je de temps pour faire une réclamation?

R: Vous avez six mois. Un salarié lésé dans ses droits ne pourra récupérer, à la suite d'une plainte que les bénéfices perdus au cours des six mois précédant la réclamation expédiée par la poste recommandée à l'employeur en son nom par la Commission.

Q: Est-ce que mon employeur peut me renvoyer parce que j'ai porté une plainte contre lui devant la Commission?

R: L'article 32 de la loi du Salaire minimum est très claire à ce sujet: « Tout employeur qui sans raison valable, dont la preuve lui incombe, congédie un salarié

a) à l'occasion d'un renseignement fourni aux représentants de la Commission et ayant trait à une ordonnance, un règlement ou à une infraction aux dispositions de la présente loi;

b) à l'occasion d'une plainte ou dénonciation à ce sujet ou d'un témoignage dans une poursuite ou enquête s'y rapportant;

c) dans l'intention de le réengager à un emploi inférieur en payant un salaire moindre;

commet un acte illégal et est passible d'une amende n'excédant pas cinquante dollars et des frais, pour la première infraction, et d'une amende de vingt-cinq à cent dollars et des frais pour toute infraction subséquente.

N.B.: Pour de plus amples renseignements sur le Salaire minimum, adressez-vous au bureau régional de la Commission suivant:

BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE
73, rue Desjardins,
Matane,
G4W 2Y6 **562-2010**
D.G.C.G.

FOSSE SEPTIQUE

Au chalet, assurez-vous que la fosse septique et le champ d'épuration sont adéquats. En cas de doute, adressez-vous à l'inspecteur en hygiène publique des Services de protection de l'environnement du Québec. Il y en a un dans votre région. Une fosse septique bien entretenue évite la pollution des cours d'eau où vous vous baignez peut-être, où vous pêchez et où il est possible que vous vous approvisionniez en eau potable.

FONDS DISPONIBLES

L'Association des banquiers canadiens révèle que le prêt hypothécaire résidentiel moyen est d'environ $32,000.

AVIS

A TOUS NOS DISTINGUES CLIENTS

Veuillez prendre note, que maintenant nous offrons un service complet de pharmacie à la

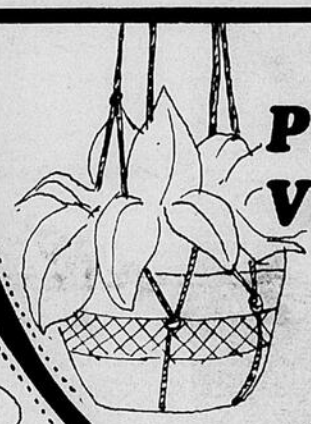
CLINIQUE MEDICALE FAMILIALE

sise au 101 rue Lavoie, Rimouski, afin de mieux vous servir.

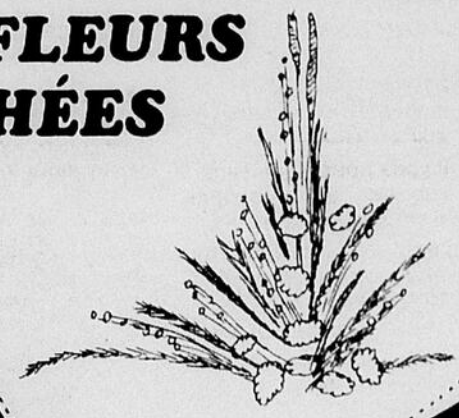
AU PLAISIR DE VOUS RENDRE CE SERVICE

Jean-Pierre Verreault et André Dufour, pharmaciens.
101 rue Lavoie, Rimouski
Tél.: 722-5036

PLANTES VERTES



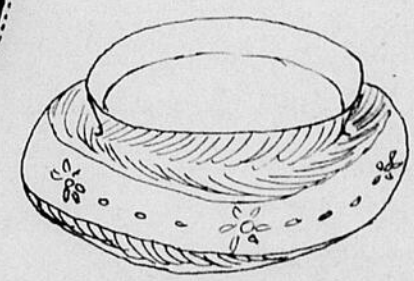
ARRANGEMENTS DE FLEURS SÈCHÉES



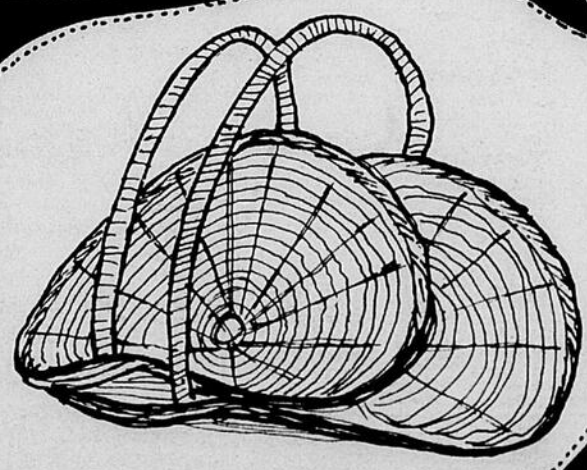
VENTE
20% à 50%



BIBELOTS



CÉRAMIQUE



VANNERIE

Ruth Votre Fleuriste Enr.
48 est, St-Germain, Rimouski.
Tél. : 723-8820

PETITES ANNONCES

TARIF

$1.50 pour 25 mots
$0.04 le mot additionnel

Nous acceptons les petites annonces classées par le courrier, à la condition d'y inclure votre paiement, et au bureau, jusqu'à lundi matin à 10 heures.

212 CATHEDRALE
2e plancher

MAISONS A VENDRE

A VENDRE — Maisons neuves, situées à Sacré-Cœur, St-Pie X, Rimouski-Est. Bonnes conditions. Plans d'Habitation Antonio Lévesque. Tél. : 723-2504. (JNO).

A VENDRE — Propriété surplombant ville et fleuve, site incomparable, maison 26' x 42', 6 pièces, sous-sol partiellement fini, chambre froide, terrain 26,800 p.c., aménagé, arbres, remise 20' x 14', grand jardin. Tél. : 1-779-2149. (273-1-0-17-24-31-7-14).

A VENDRE — Maison 4½ pièces, tapis mur à mur, chauffage électrique, prêt à habiter, terrain 72' x 100', situé 31 rue Tribault Luceville. S'adresser à 32 Thibeault.. Tél. 739-4439. (21-28-4-11).

A VENDRE — Maison mobile 52 x 12, 1972, non meublé de préférence, prêt à être aménagé. Prix $10,500. Tél. : 736-5882. (4-11-18-25).

A VENDRE — Maison unifamiliale, situé à 517 Cathédrale, terrain complètement aménagé, sous-sol fini au complet. Tél. : 723-2220. (11-18-25)

A VENDRE — Bungalow 26' x 40' (5½ pièces), chauffage air chaud. St-Pie X. Tél. : après 5h., 723-3257.

A VENDRE — Maison-mobile L'Islet 1974, 60' x 12', meub'ée, située à Price. Prix à discuter. Contactez Banque de Commerce. Tél. : 723-4941. (11-18-25).

A VENDRE — Maison-mobile '75, 68' x 14' non meublée, libre pour le mois de mai. Prix raisonnable. Tél. : le soir après 5h.30. 739-3502. (11-18-25).

A VENDRE — Maisons situées au 121 Robert Joncas, 5½ pièces avec tapis, très propre, à prix raisonnable. Tél. : 723-8619. (11-18).

A VENDRE — Les Méchins, hôtel motel très bien équipé. Bertrand Tudeau, 724-9898. Trust Royal Courtier, 724-6121.

A VENDRE — Baie des Sables, garage de réparation générale, équipement et inventaire au complet, bonne clientèle venant de Rimouski à Matane. Bertrand Tudeau, 724-9898. Trust Royal Courtier, 724-6121.

A VENDRE — Baie des Sables, restaurant licencié avec logement au sous-sol, c'est une bonne affaire. Bertrand Tudeau, 724-9898. Trust Royal Courtier, 724-6121.

A VENDRE — Dépanneur, centre-ville, Rimouski, avec 2 logements très rentable. Bertrand Tudeau 724-9898. Trust Royal Courtier, 724-6121.

A VENDRE — Ste-Agnès, rue Martin, bungalow 28 x 40, chauffage à air chaud, construction 1966, grand terrain. Carmen Faucher 723-5874. Trust Royal Courtier, 724-6121.

A VENDRE — Ste-Odile, rue Ross, bungalow construction 1975, chauffage électrique, très belle vue sur la ville, prix raisonnable. Carmen Faucher, 723-5874. Trust Royal Courtier, 724-6121.

A VENDRE — Pte-au-Père, Terrasse Bon Air, bungalow 25 x 40, sous-sol presque fini, grand terrain de 15,000 p.c., à voir. Carmen Faucher, 723-5874. Trust Royal Courtier, 724-6121.

A VENDRE — Ste-Odile, rue des Rapides, bungalow neuf, comptant minime, très beau site, faites une offre. Carmen Faucher, 723-5874. Trust Royal Courtier, 724-6121.

A VENDRE — Demi-duplex près du Paul-Hubert sur la rue Casault. Tél. 723-8317 ou 722-5174. (11-18).

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE — Terrain 78 x 100, cadastré, situé rue des Pins, Sacré-Coeur. Pour détails, Georges H. Gendreau, 724-6130. Inter-Cité Courtier, 722-7695.

AUTOS A VENDRE

A VENDRE — Thunderbird 1977, en bonne condition, cause de départ. Tél. : 722-6353. (JNO).

A VENDRE — Camion Ford Econoline vitré 1966, mécanique bonne condition, aussi moteur électrique 3 forces 220, simple phase (à l'épreuve du feu). Diverses poulies en acier et en bois, de 6 à 30 pouces avec chast et support. Tél. : 723-3366. (JNO).

A VENDRE — Chrysler Newport 1968, 58,000 milles, peinture neuve, n'a jamais sorti l'hiver. Parfaite condition, $900.00. Tél. : 723-3058.

A VENDRE — Pick-up Dodge '72, en bonne condition. Tél. : 735-5474 ou 735-5493. (11-18).

A VENDRE — Renault 16, 1972, 49,000 milles, transmission automatique, $600. Tél. : 724-5871 après 6 heures. (11-18).

A VENDRE — Buick Century '75, très propre, 19,000 milles. 4 pneus d'hiver cloutés neufs, 4 pneus à carcasse radiale d'été. Moteur 350, p.b., p.s. Tél. : entre 5h. et 7h. à 724-6987.

A VENDRE — Camion GMC 1972, ½ tonne, en parfaite condition, peinture neuve. Tél. : 736-5542.

A VENDRE — Chrysler Le Baron 1978, 29,000 kilomètres. Tél. 735-5493 ou 735-5474.

A VENDRE — Mustang II. '74, transmission manuelle 4 vitesses au plancher. S'adresser à 722-6840. (11-18).

A VENDRE — Ford Station Gran Torino 1971. Tél. 724-4816 et demandez Régis. (4-11).

A VENDRE — Jeep Willis 1962, moteur à neuf, très propre et aussi garage de toile pour auto. Tél. : 723-8236 après 4h. (4-11).

A VENDRE — Ford LTD Country Squire Station wagon 1975, option Landau tout équipé. 17,000 milles, 723-4372 soir. 724-3212 jour. (4-11-18).

A VENDRE — Chevelle Malibu Classic 1976, très bien équipé, à l'état neuf, 20,000 milles, prix $5 000. A voir et à essayer. Tél. 736-5882. (4-11-18-25).

MOTONEIGES A VENDRE

A VENDRE — Moto-neige Artic Cat Lyns, 1977, 1 cylindre, prix à discuter. Tél. 723-9565. (28-4-11-18).

A VENDRE — Motoneige Olympique 340, 1976, $925., 723-5245 ou 722-6142 et annexe à l'huile, poêle en fonte, Pick-up Ford 1969. Tél. : 723-5245. (4-11).

A VENDRE — Un ski-doo, bombardier '71, Nordic 399, il est remonté en neuf. Tél. : 723-5812, et demander Gaston. Prix à discuter.

A VENDRE — Ski-doo Artic-Cat 1973, en très bon état, prix $400. Poêle électrique McClary à prix de débarras. Tél. : 724-9657.

A VENDRE — Motoneige Skiroule RT 340, 1973, prix avantageux. Tél. 723-2844 (28-4)

A VENDRE — Motoneige Yamaha 1973, très propre, prix à discuter. Tél. : 798-4542 après 5h.

DIVERS A VENDRE

A VENDRE — Fournaise l'Islet, modèle Luns - 196, capacité de 19,600 B.T.U., à bon prix. S'adresser à M. Benoit Bélanger, 736-4377. (J.N.O.)

A VENDRE — Chiots St-Bernard pure race. S'adresser à 118 route du Fleuve, Ste-Luce.

A VENDRE — MAGASIN DE SECONDE MAIN ENR. Rimouski. Achetons et vendons meubles et articles usagés, en bonne condition. Au 208 rue St-Cyprien. Ancien entrepôt D'Anjou. Tél. : 723-4611. (JNO).

A VENDRE — Réservoir à lait en vrac, capacité 300 gallons de marque "Dairy Kool, à l'état neuf, prix de débarras, cause : abandon des affaires. Tél. : 723-8509. (JNO).

A VENDRE — Gants de gardien de buts de marque Cooper GM 9. Tél. 723-5456. (JNO).

A VENDRE — Roulotte Unik '76, à l'état de neuf, fenêtre double pour l'hiver, avec cuisinette 8'x20'. Tél. 724-2425. (7-14-21-28-4-11-18-25).

A VENDRE — Cailles vivantes ou mortes. Tél. : 723-5456. (JNO).

A VENDRE — Pour un perron de béton préfabriqué, voyez G.B. Blanchette Inc. Tél. 724-8025 Pointe-au-Père ou Ls-Philippe Gendron, 724-6993 à Rimouski ou 629-3644 à Amqui. (JNO).

A VENDRE — Bois de chauffage, érable, merisier, bouleau, en buches, à Luceville. Tél. 739-4894. (7-14-21-28-4-11-18-25).

A VENDRE — 4 jolis chatons âgés de 2 mois, 3 de couleur noir et 1 noir et blanc. Tél. : 724-2520.

A VENDRE — Bois de chauffage pour foyer, poêle (bois secs, mêlés), à prix modique. Tél. : 736-5863. (11-18).

A VENDRE — Camper pouvant s'adapter sur tout camion ½ tonne. Tél. : 723-9691. (11-18).

A VENDRE — Poêle à bois, émaillé blanc ou antique en fonte, en parfaite condition. Tél. : 798-4766. (11-18).

A VENDRE — Balayeuse Electrolux de 4 ans en parfaite condition avec balai-rouleau. Tél. : 724-6159. (11-18).

A VENDRE — J'aurais 5 petits chiens de 2 mois à vendre(à $5. poids normal à 12 livres. Si intéressé, tél. 735-2922.

A VENDRE — Mini laveuse-essoreuse $75., sécheuse Kelvinator $75., patins 13 pts pour enfants $8.00, patins 3 points Daoust $10. S'adresser à 723-4698 après 5h.

A VENDRE — Lit 30 pc avec matelas, laine, divan, fauteuil, chaise cuir, berççante, tenture, étagère en fer 4 tablettes, une paire de raquette. Tél. : 724-4204.

A VENDRE — Caniche noir, âgé de 3 mois, pèse 2 livres, prix à discuter. Tél. : 723-4657.

A VENDRE — Bas et mitaines tricoter à la main, avec la laine du pays. Aussi pantoufles de phentex toutes grandeurs. Tél. 739-4958 ou 723-8982.

A VENDRE — Carriole à motoneige, prix d'aubaine. Tél. : 724-8934.

A VENDRE — C.B. 40 canaux, 3 mois d'usage, $145.00, antenne incluse. Tél. : 724-6987.

A VENDRE — Bois de chauffage. Tél. : 723-5456. (JNO).

A VENDRE — Télévision portative 12", $60., tentures et lampe. de salon à prix de débarras. Tél. : 722-7514.

A VENDRE — Chienne Boxer 11 mois,pure race, vaccinée. Tél. 723-4657.

AVENDRE — Equipement de cuisine de restaurant. Poêle à gaz, plaque à frire, friteuse, réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, vaisselle, etc. S'adresser à Motel Bon Air, Boul. Ste-Anne Pte-au-Père. Tél. : 723-2940. (11-18).

A VENDRE — Trailer simple pour motoneige. Tél. : 724-6988 après 5h.

A VENDRE — Support à skis, s'adaptant sur une valise d'auto, à l'état neuf. Tél.: 723-6112.

A VENDRE — Chiots, âgés 2 mois, croisés Dalmatien et Brack, prix d'aubaine, exerciseur état neuf. Tél.: 738-2178.

A VENDRE — Bungalow 24 x 40, situé à St-Narcisse, construction neuve. Tél. : 735-5493 ou 735-5474.

A VENDRE — Une génératrice 1800 watts, moteur diesel Lister, en parfaite condition. Tél. : 739-4468 à l'heure des repas. (11-18-25).

A VENDRE — Ensemble de matelas Simmon's de luxe, état de neuf. 54". Tél. : 723-9766. (11-18).

A VENDRE — Motoneige "Nordic" 1971, pour pièces, Volvo 1974 état neuf. prix en bas du prix de liste. Cause de vente : retour aux études. Tél. : 724-7307.

A VENDRE — Set de salon, 2 morceaux couleur bleu. Tél. : 723-3657 à l'heure des repas.

A VENDRE — CHAMBRE FROIDE préfabriquée, moitié congélateur, moitié chambre froide, 11' x 11' x 8'. En très bon état. Tél. 723-4715. (JNO).

A VENDRE — Aspirateur et laveuse à tapis, usagés, en très bonne condition. Tél. 724-4717. (11-18-25-1-8).

A VENDRE — Souffleuse à neige de marque Craftsman, 7 forces, en très bonne condition. Pour renseignement, signa'ez 723-6195.

A VENDRE — Manteau ¾ pour dame, en chat rasé brun, aussi chapeau de fourrure. Le tout à prix d'aubaine. Tél. : 723-2414.

A VENDRE — Mobilier de salon neuf 6 pièces : 250.00, moderne, modulaire, choix de 20 couleurs. Matelas neufs : King, Queen, rond, double, simple, à bas prix. Agence Distribution 2000 Inc. Tél. : 724-2280. (11-18-25-1).

A VENDRE — Poêle 24" (110 v.) $85.00, tables de salon, sécheuse, commode, set de cuisine, lits complets 36" x 72", pliants, divan-lit, stores vénitiens. Tél.: 723-2566.

A VENDRE — Pièces de motos RC Enr., pièces de motos marques Honda, Yamaha, Suzuki, Kawasaki, pièces en parfait état. Aussi acheteur de toutes sortes de motos hors d'usage ou accidentées. Tél. : 724-7002. (11-18-25-1-8-15-22-1).

A VENDRE — Panneaux d'armoires ainsi que tiroirs, en acajou, prix raisonnable. Tél. à l'heure des repas, 723-8462.

A VENDRE — Chiots Fox-Terrier à poil dur, 2½ mois. Pure race, père et mère enregistrés. Tél. 723-4407. (4-11).

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER — Logement 5½ pièces, situé 13e rue O., St-Pie X. Tél. : 723-2504. (JNO).

A LOUER — Logement 5 pièces situé sur la 13e rue ouest, St-Pie X, tél. 723-2504. (JNO).

A LOUER — Logement 3½ pièces, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, situé dans édifice moderne à St-Pie X. Services de buanderie et d'intercom. Tél. 723-8746. (4-11).

A LOUER — Apt. 1 pièces, apt. 2 pièces (grenier) meublé, conviendrait pour 2 ou 3 personnes, et chambres (batchelors), situés centre-ville, 44 St-Paul et aussi chambre et pension. Tél. : 723-8179. (11-18).

A SOUS-LOUER — Batchelor 1½ pièces, situé à 4, St-Joseph Est. Prix très raisonnable. Tél. : 722-6710.

A LOUER — Appartement 1½ pièce, meublé, située près de l'hôpital. 175 Boul. Ste-Anne. Tél. 723-7126. (11-18).

A SOUS-LOUER — Logement 1½ pièces, situé centre-ville, meublé, chauffé, éclairé. Tél. : 724-4446, Doris Coulombe.

A LOUER — Logement 5½ pièces, chauffé, libre 1er février. Tél. 723-5117.

A SOUS-LOUER — Logement 4½ pièces, semi-meublé, situé 451 Godbout apt. 120, 3e étage. Entrée laveuse-sécheuse, tout inclus sauf taxe de locataire. Libre 1er février. Prix: $200.00 par mois. Tél. 724-6301.

A LOUER — Logement 5½ pièces dans un bungalow à 5, 8e Avenue, Rimouski-Est. Libre 1er février 1978. Tél. : 722-6100. (11-18).

A LOUER — Logement 4½ pièces, chauffé, installation laveuse-sécheuse, situé à 10 rue Duchesne, libre 1er mars 1978, $205.00. Tél. 724-4254. (JNO).

A LOUER — Logement 3½ pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, situé 2e rue, Rimouski-Est. Tél.: 723-1782.

A LOUER — Logement 5½ pièces, $125. par mois, libre immédiatement, situé à 81 de l'Eglise Nazareth. Tél. : 722-7316. (11-18).

A LOUER — Apt. 1½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à Sacré-Coeur, libre 15 janvier. Tél. : 723-6189.

A SOUS-LOUER — Logement 3½ pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, service de buanderie, situé à 365 Pierre D'Anjou. Libre 1er février. Tél. 724-8300 le jour; 724-8973 après 5h.

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Belle chambres, simples ou doubles, meublées, chauffées, éclairées, permission cuisiner, frigo individuel, lavabo, entrée indépendante. Rues Cathédrale ,Evêché, St-Germain (près Université, Cegep, Grande Place, Cooprix). Tél. 723-3866. (JNO).

A LOUER — Chambre meublée, avec divan-lit Simmon's, bureau-secrétaire, cuisine communautaire, frigidaire individuel et congélateur, entrée indépendante, peinturée à neuf ,située près des édifices gouvernementaux et Université. Tél. : 723-8649.

A LOUER — Chambre simple, entrée privée, tapis mur à mur, accès à la cuisine, située rue St-Jean-Baptiste ouest. Tél. : 724-2320.

A LOUER — Chambre, située centre-ville, près du Cegep avec entrée indépendante, permission de cuisiner, libre immédiatement. S'adresser à 169 Ste-Thérèse ou 723-8339.

A LOUER — Chambre double, cuisine complète. Entrée indépendante, voisin cinéma Audito, 5 minutes du Cegep. Située au 207 St-Joseph Ouest. Tél.: 723-3701. (4-11).

A LOUER — Chambre avec lavabo, permission de cuisiner, frigidaire indépendant, pour jeune fille, située près de l'hôpital et du Cegep (156 Coin St-Jacques et Drapeau) tél. 723-7257. (4-11-18-25).

A LOUER — Chambre, située centre-ville, entrée indépendante, service laveuse-sécheuse. Tél. : 723-1643. (2-11).

A LOUER — Chambres situées au 215 ouest Evêché, avec cuisine commune, idéal pour étudiant. Tél. 724-7806 ou 723-8702. (11-18-25-1).

A LOUER — Chambre, cuisine commune, entrée indépendante, pour garçons seulement, centre-ville. S'adresser à 133 St-Pierre, Rimouski. (11-18).

A LOUER — Chambres et batchelor, situés dans St-Robert, près du poste CJBR. Permission de cuisiner. Tél. : 723-4829. (11-18).

A LOUER — Chambre, endroit tranquille, à Ste-Agnès nord, entrée indépendante, cuisinette, grand stationnement. Tél. : 723-1466.

A LOUER — Chambre, tapis mur à mur, endroit propre et tranquille, pour fille ou dame seulement. Tél. : 722-7671.

A LOUER — Belle grande chambre, tapis mur à mur, meublée, endroit tranquille, déjeuner si désiré, pour monsieur seulement qui travaille. Tél. : 723-2844.

A LOUER — Chambres, tapis mur à mur, avec lavabo, garde-robe, et lingerie, table de travail, salle de TV, avec réfrigérateur, entrée indépendante. Tél. : 723-7735.

A LOUER — Chambre simple, entièrement meublée, cuisine commune, TV (câble), située près du Cegep, 221 ouest, Evêché. Tél. 724-9627.

A LOUER — Chambre, située dans St-Pie X. Tél. 723-2566.

A LOUER — Chambre, située à 207 St-Jacques, près de l'hôpital et du Cegep. Tél. : avant-midi ou après 6h., 723-7739. (4-11).

A LOUER — Chambre et pension, près de l'hôpital et du Cegep, endroit tranquille. Tél : 723-7181. (4-11).

A LOUER — Chambre simple ou double avec tapis, chauffée, éclairée, meublée, permission de cuisiner, poêle 220 volts, frigidaire, télévision sur cable inclus. Située rue Ross, 371. Près du centre d'apprentissage et du Paul-Hubert. Tél. 723-1034. (4-11).

A LOUER — 3 grandes chambres, pas de permission de cuisiner, déjeuner si désiré, lavage, aussi endroit propre, tapis partout bon chez-soi, vie familiale. 160 rue Tessier, coin St-Jacques. Tél.: 723-8450. (4-11).

A LOUER — Chambre, entrée indépendante, permission de cuisiner, tapis mur à mur, douche, stationnement. Tél. : 722-6830.

A LOUER — Chambre, pour personne sérieuse et tranquille, poêle, frigidaire, eau courante dans la pièce, libre immédiatement. S'adresser à 276 Cathédrale, tél. 723-1969 ou 723-4685. (11-18).

A LOUER — Chambre meublée, chauffé à l'électricité, cuisine commune, entrée indépendante, près de l'université et édifice gouvernemental. Libre. Tél. 723-7312.

A LOUER — Chambres avec cuisinette, situées à 171, 2e rue O. Rimouski, entrée indépendante. Tél. à l'heure des repas à 723-5667. (11-18).

A LOUER — Chambre meublée avec frigidaire individuel, chambre de bain avec douche, cuisine commune, nouvellement finie, literie fournie. Prise de câble, près du Centre de Formation Professionnelle et du Paul-Hubert. Entrée indépendante, rue Ross. Tél. 724-7758.

A LOUER — Chambre avec lavabo, à 134 Ste-Thérèse (près de l'hôpital), permission de cuisiner. Tél. : 723-1595 à l'heure des repas ou le soir.

A LOUER — Chambre, située près de l'Université, entrée indépendante, cuisinette. Tél. : 723-7028.

A LOUER — Grande chambre meublée pour homme, endroit tranquille, centre-ville. S'adresser à 133 Rouleau. Tél. : 723-6091. (11-18).

A LOUER — Petite chambre, et pension pour étudiant. J'ai un commerce intéressant et j'aurais besoin de couples ou de gens célibataire à temps partiel. Tél. : 723-7137.

A LOUER — 2 chambres doubles et cuisine, service de table, téléphone, douche, entrée indépendante. Situées sur la rue Ross. Tél. 723-5167.

DIVERS DEMANDES

NETTOYEZ vos tapis à peu de frais en louant une de nos machines. Fonctionne à vapeur, travail rapidement et en profondeur. Location pour quelques heures ou à la journée. Demandez nos prix, vous serez étonnés. Composez 724-4557. (JNO).

GARDIENNE — Je garderais des enfants de trois mois à 5 ans à la journée ou à la semaine. Je demeure sur la rue St-Joseph O. Tél. 723-6795. (4-11).

ON DEMANDE — Représentant pour compagnie en pleine expansion dans la région, possibilité d'avancement rapides. Tél. : 724-6159. (11-18).

GARDIENNE — Garderais enfant à la semaine. Je demeure dans St-Joseph O. Tél. : 724-9260. (11-18).

A VENDRE — Walkie-Talkie Realistic 5 watts d'entrée, 4 watts de sortie, avec power supply, 23 canaux. Prix à discuter. Tél. 723-4829.

IMPOT — Pour vos déclarations salariées, commerçants, cultivateurs, camionneurs, consultez un spécialiste. L. Edouard Lavoie, 29 est, rue Notre-Dame, Rimouski, P.Q. Tél. : 418-723-3261. (JNO).

ON DEMANDE — AVON : Gagnez un second revenu agréablement si vous aimez les gens, Avon vous offre cette chance. Quel plaisir de vendre des produits de qualité suivant un horaire souple. Tél. sans tarder à Mlle G. Lavoie, C.P. 963, Rimouski, 724-6616.

ATTENTION — Réparation d'appareils ménagers, réparation de moteurs électriques ou autres, réparation de toutes marques de machines à coudre, s'adresser à 169 St-Germain Est, Mr. Rasoir, 722-7333; Centre Necchi, 722-6268. (JNO).

ON DEMANDE — Représentants, ayant complété secondaire V, salaire $1,000.00 par mois, avec une institution d'assurance-vie hautement respectée. Plus de 113 ans d'expérience. Communiquez avec Union du Canada, Assurance-vie. Tél. 724-4787. (JNO).

ON DEMANDE — Gardienne pour garder une petite fille de 2 ans ou 5 jours par semaine, de 10h.30 à 17h.30. Sur la rue St-Pierre. Tél. 723-2470 avant 10h.30 le matin ou après 17h.30. (4-11-18).

ON DEMANDE — Recherche vieux bois (planches ou madriers) et aussi vieille grange ou autre à défaire. Tél. : 724-4880. (11-18)

ATTENTION — J'aimerais garder des enfants de 3 mois à 4 ans, du lundi au vendredi de 8h. à 5h. Je demeure sur la rue Tanguay Mme St-Pierre, 723-2616.

ATTENTION — Je garderais chez-moi un bébé ou un jeune enfant du lundi au vendredi. Je demeure sur la rue Normandie à St-Pie X. Tél. 723-9330. (11-18).

GARDIENNE — J'offre mes services pour garder des enfants chez-moi, jour et nuit. Tél. 724-5974, Ste-Agnès Sud. (11-18).

ON DEMANDE — Achèterais poêle bois et piano. Tél. : 724-2489. (11-18).

ATTENTION — Garderais chez-moi enfants de la naissance à 4 ans, à l'heure, à la journée ou à la semaine. Aussi ferait couture (réparation) de tous genres. Tél. après 3h., 722-6586. (11-18).

A DONNER — Châtons âgés 1½ mois. Tél. : 724-5071.

ATTENTION — Je garderais enfants de la naissance à 5 ans chez-moi. Du lundi au vendredi, de 8h. à 5h. Je demeure à Ste-Luce. Tél. 739-4571.

ATTENTION — Cherchons gardienne à temps partiel pour deux enfants (2 ans et un nouveau-né), le lundi p.m. et le mercredi a.m. La personne devra venir à la maison à Ste-Odile. Appeler entre 20h. et 21h., 724-2797.

ON DEMANDE — Peintre pour effectuer travaux de rénovation, dans un appartement. Tél. : 724-4279.

ON DEMANDE — Achèterais frigidaire ou congélateur usagés ou brisés .Tél. : 723-7028.

GARDIENNE — Je désirerais garder des enfants chez-moi du lundi au vendredi de 8h. à 5h. S'adresser à 722-6840. (11-18).

ÉCONOMISEZ L'EAU

Les Services de protection de l'environnement du Québec vous recommandent d'éviter de gaspiller l'eau de consommation. Vérifiez soigneusement les robinets qui coulent. Remplissez modérément votre baignoire. Ne faites pas couler inutilement la toilette. L'eau est une ressource renouvelable, certes. Mais au Québec, nous avons pris l'habitude d'en abuser!

BROYEURS D'ALIMENTS

Les broyeurs d'aliments sont pratiques. Mais c'est là une de leurs seules vertus... Ils entraînent des matières organiques dans les systèmes d'égout, compliquent le traitement des eaux usées et en augmentent les coûts. Par ailleurs dans les municipalités où l'eau n'est pas traitée, ils contribuent à l'eutrophisation (vieillissement prématuré) des cours d'eau.

airsol

La famille: une affaire de planification



par Benoît Munger

Accepter lucidement d'avoir un enfant, c'est déjà lui donner de bonnes chances d'affronter la vie. La science moderne a mis au point un ensemble de méthodes qui permettent à un couple de choisir le moment où il aura un enfant. Il peut aussi, grâce à ces méthodes contraceptives, planifier « la famille » en déterminant le nombre d'enfants qu'il veut avoir aux moments qui lui conviennent le mieux.

Abondance des méthodes

On compte un assez grand nombre de méthodes contraceptives qui, bien que visant toutes le même résultat biologique, diffèrent de par leur nature et leur mode de fonctionnement.

Ainsi, à côté des méthodes naturelles comme l'abstention pendant les cycles de fécondité (mesurés par le thermomètre et le calendrier), il y a des méthodes chimiques: la pilule et les gelées spermicides, et des méthodes mécaniques: le condom, le diaphragme ou le stérilet.

Toutes ces méthodes contraceptives constituent des mesures temporaires mais il existe certains moyens de contraception qui sont irréversibles: la ligature des trompes chez la femme et la vasectomie chez l'homme. Le recours à l'un ou l'autre de ces moyens exige toutefois une bonne dose de réflexion de la part du couple.

Comment s'y retrouver?

Ces méthodes n'ont pas toutes les mêmes qualités et aucune n'est idéale pour tout le monde. Aussi, le couple doit-il bénéficier de toute l'information nécessaire et des conseils de personnes qualifiées qui sauront l'aider à choisir la méthode contraceptive qui lui convient le mieux.

Votre médecin de famille peut bien sûr vous aider mais vous pouvez aussi vous adresser à un centre local de services communautaires (CLSC) qui lui vous offre les services du travailleur social ou du psychologue travaillant en équipe avec le médecin.

À l'heure actuelle, au moins huit CLSC ont mis sur pied un programme de consultation et de services cliniques en planning familial: ce sont Montréal-Nord, Saint- Hubert, Saguenay-Nord, Hull, Lamater (Terrebonne), Centreville (Montréal), Arthur-Caux (Laurier Station) et St-Marc-des-Carrières (Portneuf). D'autres CLSC les imiteront mais déjà ceux-là offrent des services de consultation et des services cliniques qui peuvent comprendre un examen médical, l'insertion d'un stérilet ou encore, une vasectomie.

L'infirmière, le travailleur social et le médecin travaillent ensemble pour tenir compte aussi bien de l'aspect affectif, familial-social que de l'aspect médical. Et on cherche à mettre à votre disposition toutes les méthodes contraceptives « sans discrimination ».

Information préventive dans les écoles

S'il est de première importance que les adultes puissent bénéficier de services de consultation en planning familial, il est tout aussi essentiel qu'une information adéquate soit diffusée dans les écoles, aux jeunes qui auront bientôt à affronter les mêmes problèmes.

Les centres de services sociaux (CSS) du Québec ont donc mis sur pied un programme à l'intention des étudiants du niveau secondaire avancé: ce programme leur offre la possibilité de recevoir une information adéquate en matière de sexualité et de planification des naissances. Chaque CSS adapte le programme à la population qu'il dessert et intervient seulement si l'école le demande. Il cherche à obtenir une collaboration complète du comité de parents de la commission scolaire, des éducateurs.

Pour en savoir plus long sur ce programme, communiquez avec le CSS de votre région. Il vous fournira toutes les informations dont vous avez besoin.

Une légère croissance de l'économie prévue en 1978

L'économie canadienne devrait connaître une certaine amélioration en 1978, selon M. Rowland C. Frazee, président de l'Association des banquiers canadiens (A.B.C.).

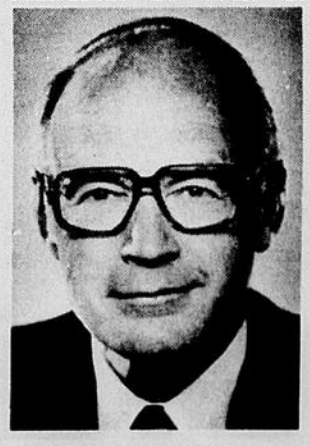
Il estime dans ses prévisions de fin d'année que le produit national brut réel du pays – c'est-à-dire la somme de tous les biens et services – devrait augmenter de trois et demi à quatre pour cent. La hausse enregistrée en 1977 a été évaluée entre deux et deux et demi pour cent.

M. Frazee, qui est président de La Banque Royale du Canada, a précisé que les principaux facteurs d'amélioration seront un affaiblissement du taux de l'inflation et une demande accrue de produits canadiens au pays et à l'étranger.

"Même si la demande domestique ne semble pas devoir s'améliorer de façon spectaculaire dans un secteur particulier, sa croissance n'en sera pas moins générale et stable suite à une hausse des dépenses à la consommation, résultat de l'accroissement récent du revenu disposable réel."

M. Frazee a cependant souligné que le chômage restera à un niveau élevé et constituera l'un des problèmes les plus sérieux de l'année qui vient.

"La croissance de l'embauche au cours de



Rowland C. Frazee

l'année, quoique normale, sera insuffisante pour absorber le nombre élevé des sans-travail et le volume accru de la main-d'oeuvre."

"Il en résultera que le taux de chômage restera en moyenne à environ huit pour cent, c'est-à-dire le même chiffre qu'en 1977."

BUREAUX A LOUER
CENTRE-VILLE
AIR CLIMATISE
DIFFERENTES POSSIBILITES
724-4894

A VENDRE

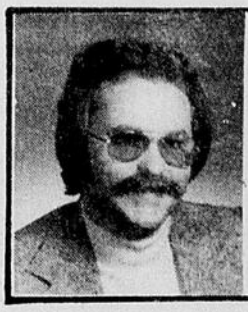


Jeunes poules de race, faisans, cailles, canards, poulets, lapins, dindes, pintades de deux semaines jusqu'à l'âge adulte.
Tél. 723-5456

A VENDRE
Bois franc d'érable pour foyer
Longueur 14 pouces
Prix $25.00 la corde de 4' x 8'
$5.00 additionnels pour livraison
331 Cathédrale, Rimouski 724-5294

LOGEMENTS A LOUER
Libre immédiatement ou location pour février ou mars
2½ PIECES MEUBLEES $190.00
Tout inclus
5 PIECES NON MEUBLEES $245.00
Tout inclus
Pour réservation consultez:
Société Générale Administration de Rimouski, (S.G.D.) inc.
106 St-Germain E., Suite 101, Tél. 723-4378
Le soir: 723-2462 ou 723-9837

LOGEMENTS DE 5½ PIECES
A LOUER
pour le 1er février complètement remis à neuf, tapis mur à mur, chauffage électrique, très bien situés.
Tél. :
724-4188 ou 724-4237



RODRIGUE PARENT
Représentant Datsun Rimouski
Rés. 724-2706 - Bur. 723-3554
L'HOMME DE CONFIANCE POUR UNE AUTO
Lavoie & Boucher Inc.



Pour le choix et la préparation de votre publicité :
votre conseiller
Richard Paré
723-2571

LE RIMOUSKOIS VOTRE JOURNAL

LOCAUX A LOUER
BUREAUX : 4,000 pi. ca.
ENTREPOT ET ATELIER : 10,000 pi. ca.
DANS UN MAGNIFIQUE COMPLEXE IMMOBILIER POLYVALENT SITUE AU 431 DES ARTISANS DANS LE PARC INDUSTRIEL DE RIMOUSKI
724-4469
SOLIMEQ LTEE
groupe JRL

Pêche maritime

Québec expose à Roméo Leblanc son point de vue

"Québec affirme ses responsabilités administratives dans ses pêches et refuse le rôle mineur que le gouvernement du Canada entend lui faire jouer dans la structure de gestion de la pêche côtière et hauturière qu'il met en place dans l'Est du Canada". C'est ce qui ressort d'un mémoire remis récemment au ministre des Pêches du Canada, monsieur Roméo Leblanc par son homologue québécois, monsieur Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce du gouvernement québécois et responsable des Pêches maritimes.

Le mémoire soutient qu'en vertu d'une entente intervenue en 1922 entre les gouvernements canadien et québécois, ce dernier est l'unique organisme habilité à assumer la responsabilité administrative des pêches au Québec, y incluant l'émission de permis de pêche, y compris ceux du chalutage et de la chasse au phoque. Québec requiert pour ses fonctionnaires et scientifiques une participation de plein droit, et non à titre d'invité; dans cette structure de gestion de la pêche, appelée CAFSAC (Canadian Atlantic Fisheries Scientific Advisory Committee) que le gouvernement canadien met présentement sur pied. Québec propose que ses représentants aux comités et sous-comités de cette structure aient les mêmes droits, devoirs et responsabilités que leurs collègues et homologues du gouvernement fédéral.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, monsieur Tremblay, requiert également une participation aux discussions préalables à l'octroi de permis à des bateaux de pêche étrangers lorsqu'il s'agit de débarquer du poisson au québec. Il demande également que toute action que Pêche-Canada désire entreprendre au Québec fasse l'objet d'une décision préalable conjointe au niveau d'un comité formé des sous-ministres responsables des pêches auprès des deux gouvernements. Ce comité serait en outre chargé d'élaborer des ententes bilatérales portant sur divers sujets tels les subventions à la construction de bateaux destinés au remplacement et à l'augmentation progressive de la flotte et de bateaux de grande pêche destinés à exploiter le potentiel de la zone de 200 milles. Ce comité préparerait aussi des ententes concernant la participation financière d'Ottawa à la construction de bateaux-patrouilleurs et d'un bateau de recherches appliquées et à la formation d'équipages qualifiés pour la pêche en haute mer.

Le mémoire soumis par Québec invite également Ottawa à consentir pour la prochaine campagne de pêche des crédits dans le cadre d'un programme spécial de redressement des pêches. Ce programme porterait sur l'implantation de nouveaux systèmes de manutention du poisson dans les ports de pêche du Québec, sur la construction d'un bassin d'essai d'engins de pêche, d'une usine de traitement du loup-marin et enfin sur le reconversion de l'industrie du hareng aux Iles-de-la-Madeleine.

Club de Tir La Cartouche Enr. pistolet 22 standard

Classe "A"
Réal Labbé 500 sur 600
Yvan Thibault 494 sur 600

Classe "B"
Ls-Philippe Ouellet 307 sur 600
J.-Paul Caron 366 sur 600
Hermel Sénéchal 355-600

Classe "C"
Richard Dorion 414-600
J.-Paul Ducharme 364-600
Yves Bélanger 332-600

Classement au total des points pour la journée sur un total de 10 compétiteurs.
Réal Labbé 500
Yvan Thibault 494
Richard Dorion 414

L'eau potable c'est important
AQTE

la minute juridique... dans votre hebdo

Service public offert par le bureau d'aide juridique de votre région en collaboration avec votre hebdo.

aide juridique

L'Aide Juridique est un service gratuit. Si vous êtes admis à l'aide juridique vous n'aurez rien à payer à l'avocat ou au notaire qui vous servira, que ce soit un avocat permanent de l'aide juridique ou un avocat ou notaire de la pratique privée. Vous n'aurez pas à débourser les frais de cour ni les frais de huissiers ou de sténographes. Cependant, **si vous perdez votre cause** et êtes condamné à payer les dépens, vous devrez payer à la partie adverse les frais de cour et les honoraires de l'avocat de votre adversaire.

Mais **jamais** vous n'avez à payer l'avocat ou le notaire qui vous est fourni par l'aide juridique. Si un avocat ou un notaire qui a accepté un mandat de l'aide juridique exige de vous un paiement, refusez de le payer et écrivez à l'adresse suivante pour transmettre les circonstances d'une telle demande:

Commission des Services Juridiques,
Tour de l'Est,
2, Complexe Desjardins,
14e étage,
Montréal,
873-3562

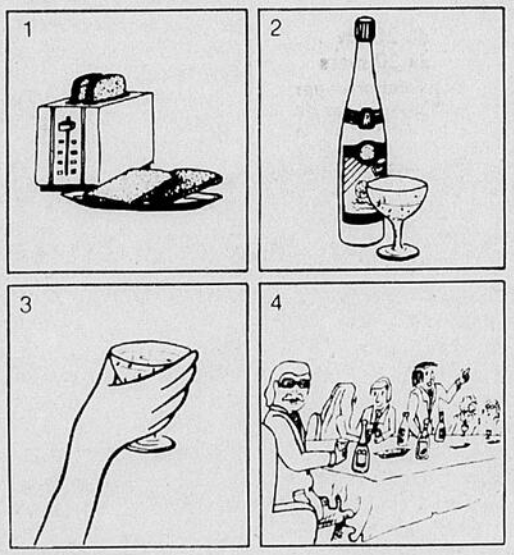
quand l'esprit vient aux mots

le français, je le parle par ♥

L'Année du français. Campagne de valorisation de l'usage et de la qualité du français.

Jeu no 3

Quel est le mot qui peut s'appliquer aux 4 illustrations suivantes:



Réponse:
toast

Origine du mot:

Le participe passé «tostus» (rôti, grillé), du verbe latin «torrere» (brûler, sécher), avait donné au vieux français le mot toste, tostée. Au XIIe siècle, l'anglais a emprunté ce mot au français. Ainsi le mot **toast** a signifié successivement:

1. la rôtie (ou pain grillé).
2. le vin dans lequel on la trempe.
3. le coup bu à la santé de quelqu'un.
4. le discours prononcé à cette occasion.

En français contemporain, le mot nous est revenu d'abord dans les deux derniers sens. Depuis la fin du XIXe siècle, la «tranche de pain de mie grillée», ou la rôtie, tend de plus en plus à faire revivre le sens primordial du mot, la bonne vieille «toste» que Guillaume le Conquérant transporta jadis de l'autre côté de la Manche.

Cette chronique a été préparée par l'équipe de français de la Télé-université.

Secrétaire d'expérience demandée

La Compagnie J. B. St-Pierre & Fils Inc. est à la recherche d'une secrétaire pour son département d'estimation.
La candidate devra posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience, une très bonne connaissance du français et une bonne connaissance du travail général de bureau.
La semaine de travail est de 35 heures et le salaire à discuter selon l'expérience et les qualifications.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à :

J. B. St-Pierre & Fils Inc.
105, Boul. Ste-Anne
C. P. 998
Rimouski, Qué.
G5L 7E1

A l'attention de M. Victor Thibault

REPRESENTANT COMMERCIAL

Pour le secteur de Rivière-du-Loup à Matane, pour la distribution de sacs de plastique, dans les épiceries et accommodations. Clientèle en partie fournie.

ADRESSEZ-VOUS A :

MUNGER SACS

360 Ste-Hélène, Québec

TELEPHONE :

529-4622 ou 529-1848

AGENT IMMOBILIER

Nous requérons les services à plein temps d'un agent immobilier pour notre bureau de courtage de **Rimouski.**

Le candidat choisi devra avoir complété sa 11e année scolaire, jouir d'une excellente réputation et posséder une bonne expérience de la vente. Dynamique, ambitieux, responsable et travailleur, il jouira d'excellentes conditions de travail et aura la possibilité de se faire un très bon revenu. Commission sur la vente.

Les intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

C.A.G. INC.,
2e étage, PLACE SEARS,
RIMOUSKI. P.Q.

LE GROUPE C.A.G. INC.
COURTIER

Le développement de la pisciculture commerciale relèvera désormais du Ministre de l'Agriculture

Le ministère de l'Agriculture du Québec vient d'étendre sa juridiction à un autre secteur de la production alimentaire, celui de la production piscicole destinée à l'alimentation.

En effet, les ministres de l'Agriculture et du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, MM. Jean Garon et Yves Duhaime, viennent d'approuver un protocole d'entente en ce sens.

Depuis quelque temps, le ministère de l'Agriculture a franchi plusieurs jalons pour devenir le maître d'oeuvre du développement de la production alimentaire au Québec, notamment en mettant sur pied un service d'aide technique à l'industrie alimentaire, puis en donnant le feu vert à la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires. SOQUIA a pour mandat de favoriser l'implantation de nouvelles industries et le développement des entreprises existantes dans le secteur de la transformation des produits de l'agriculture et de la pêche.

Pisciculture

Par ce protocole d'entente, l'élevage de poissons à des fins alimentaires devient éligible à part entière à l'appui financier et technique du ministère de l'Agriculture au même titre que les autres formes d'élevage pratiquées au Québec.

Pour sa part, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche conserve sa juridiction sur les pisciculturesgouvernementales. Il demeure aussi responsable de l'émission des permis de pisciculture, des autorisations de vente, de transport, d'ensemencement, d'importation et d'exportation, de même que du certificat de santé du poisson. Toutefois, les permis de pisciculture ne seront émis que s'ils sont recommandés par le ministère de l'Agriculture.

De façon générale le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, conservera sa juridiction sur les activités piscicoles qui ont un impact sur la faune du milieu naturel, comme tout ce qui concerne la santé des poissons d'élevage et leur production pour fins de repeuplement, tandis que le Ministère de l'Agriculture orientera surtout son action vers l'aspect alimentaire de cette production.

MM. Garon et Duhaime se sont réjouis de la signature de ce protocole d'entente qui permettra un essor considérable de la production piscicole au Québec à des fins de consommation. Actuellement, 1,500,000 livres de truites sont importées chaque année au Québec principalement du Japon et des Etats-Unis, alors que la production piscicole québécoise écoulée sur les marchés de consommation n'est que de 80,000 livres. La production québécoise pour fins d'ensemencement est d'environ 320,000 livres par année.

Le Ministère de l'Agriculture, a rappelé M. Garon, intervient déjà au niveau de la pisciculture mais il a toujours limité son action à la pisciculture dite fermière, c'est-à-dire pratiquée par des agriculteurs comme activité complémentaire. Le protocole d'entente signé aujourd'hui ouvre la voie à une reconnaissance comme producteur agricole des pisciculteurs privés qui se consacrent uniquement à cette activité, ce qui permettra l'application à cette production alimentaire des différentes mesures d'assistance et de développement en cours au Ministère de l'Agriculture. M. Garon a précisé que des amendements mineurs devront être apportés à des lois, règlements et programmes relevant de son Ministère afin de tenir compte de cette réalité.

Pour M. Garon, le protocole d'entente marque une étape importante dans le processus d'intégration et de consolidation de tout le secteur de l'alimentation au Québec. L'industrie agro-alimentaire doit être perçue comme un tout dont le développement ne peut être assuré de façon efficace et harmonieuse que par un seul maître d'oeuvre.

Pour le Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, la signature du protocole d'entente met un terme à un long débat qui durait depuis sept ou huit ans et confirme une intention ferme que M. Duhaime avait énoncée le 15 avril dernier, en déclarant aux pisciculteurs du Québec qu'il se pencherait sur ce problème et ne resterait pas penché. Par ce geste, enfin, a précisé M. Duhaime, les ministères du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et de l'Agriculture donnent à la pisciculture tous les éléments dont elle a besoin pour se développer pleinement.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Vous aurez envie de sortir, de vous distraire, de rencontrer le plus de monde possible. Il semble que vous vous trouverez bien seul et que vous en serez irrité. Chassez donc vos idées noires ainsi que vos chimères.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Vous recevrez de bonnes nouvelles, la vie vous paraîtra merveilleuse et votre imagination battra la campagne. Vous serez plein d'audace que ce soit en amour ou au travail, vous aurez même tendance à aller un peu trop vite.

GEMAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

La patience ne vous étouffera pas et vous aurez bien du mal à supporter l'espièglerie ou l'humour de ceux qui vous entourent. Vous aurez la langue bien pendue et vous répondrez vertement à tous ceux qui aideront à vous taquiner.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

La bonne humeur et la bonne entente que vous ferez régner créeront un climat sentimental que vos amis et vos connaissances envieront et qui porteront la personne aimée à vous rendre de précieux services. Visite inattendue.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Vous aimerez les raffinements et les sensations rares. Vous serez porté cependant à jouer au désabusé; heureusement que la personne qui vous aime est aussi éclairée que vous et le coeur parlera. Belle entente amoureuse. Ténacité et endurance.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Vous vous trouverez en communion d'idées avec la personne qui vous aime et vous devinerez ses pensées sans qu'il vous soit nécessaire de parler. Vous serez conciliant. Vous éprouverez beaucoup de satisfactions sur le plan du coeur.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Rien ne semblera entamer votre belle humeur, vous supporterez les petits tracas et même les soucis plus importants avec une belle confiance et vous en serez récompensé. Au travail, vous serez vigilant, vous verrez loin.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

De la prudence et de la patience dans votre travail, ne vous attendez pas à des miracles. Un petit train-train de père de famille en somme. Ne vous laissez pas enthousiasmer par des projets trop beaux pour être vrais.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Il vous faudra user de patience avec la famille et ne pas maugréer en ce qui concerne les dépenses que vous serez amené à faire pour elle. Naturellement cela mettra votre caractère vif à l'épreuve mais il vaudra mieux que vous preniez tout du bon côté.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Vos relations sentimentales deviendront plus faciles et plus heureuses car vous saurez vaincre une certaine timidité. N'ayez pas trop de souci de votre confort et acceptez avec plaisir les invitations. Plus de fantaisie dans votre vie.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Bon climat sentimental grâce à votre intelligence et à votre perspicacité. Aux situations ennuyeuses vous opposerez votre fantaisie, votre finesse. Le climat sera propice non seulement à la réflexion mais aussi aux amitiés.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Ne vous laissez pas emporter par vos impulsions. N'essayez pas de surprendre la bonne foi de la personne aimée en lui disant des demi-vérités, afin d'en apprendre davantage. Soyez franc et direct, ne craignez pas les mots.

S.O.P.

Maison à vendre

Bungalow 24' x 40'
situé à Ste-Odile
Terrain 8500' pi. ca.

Directement du propriétaire, c'est le temps d'économiser des frais . . .

ACHETEUR SERIEUX SEULEMENT

Pour tous renseignements
724-6467

APPEL D'OFFRES

Travaux de renforcement de la structure du toit de l'ancien gymnase à l'Université du Québec à Rimouski, 300 Avenue des Ursulines, Rimouski Québec.

L'Université du Québec à Rimouski demande des soumissions pour des travaux de renforcement de la structure du toit de l'ancien gymnase, à l'Université du Québec à Rimouski.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie complète des plans et devis d'exécution à partir du 11 janvier 1978, au bureau du Service des Terrains & Bâtiments, chambre D-113, à l'Université du Québec à Rimouski, 300 Avenue des Ursulines Rimouski, Québec, de 9h00 à 16h30, accompagnée d'un dépôt de vingt-cinq ($25.00) dollars non remboursable.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte ou d'un cautionnement de soumission, payable à l'Université du Québec à Rimouski, pour un montant égal à 10¢ du montant total de la soumission.

Pour être validement reçues, les formules de soumission (l'original et deux copies) devront être déposées sous pli cachetées et adressées à:

Université du Québec à Rimouski
300, Avenue des Ursulines
Rimouski, Québec
Chambre E-209
A l'attention de Monsieur Jean DesRosiers
Directeur du Service de l'Approvisionnement

seront reçues jusqu'à **quinze heures (15h00)** heure en vigueur localement, **le 1er février 1978,** pour être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'Université ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Jean-Marie Duret,
Directeur des Terrains & Bâtiments

Rimouski, le 5 janvier 1978

Université du Québec à Rimouski

APPEL D'OFFRES

Des soumissions cachetées et portant la mention **"ENLEVEMENT DES ORDURES"** seront reçues jusqu'au lundi 23 janvier 1978 à 16h.00 au bureau de la soussignée.

Les intéressés pourront se procurer le cahier de charge au bureau municipal entre 9h.00 et 16h.00 du lundi au vendredi, au 345 Terrasse Bon-Air, Pointe-au-Père.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Municipalité de Pointe-au-Père,
Mme Paul Bouillon,
Secrétaire-Trésorière.

Vols motoneiges, souffleuses

La Sûreté du Québec déplore l'insouciance des gens en ce qui regarde les motoneiges et les souffleuses durant l'hiver. En effet, une vingtaine de vols de ce genre ont été constatés l'hiver dernier. La plupart de ces vols ont comme origine la négligence des gens, lesquels ont tendance à laisser à la vue et portée de tout le monde ces engins qui leur semble trop gros pour inciter une catégorie de gens à les voler.

Agt Fernand Devost
Sûreté du Québec,
Rimouski



Depuis le 16 décembre

Les limites de vitesse en système métrique

Depuis l'adoption du projet de loi 75, les conducteurs du Québec roulent maintenant en kilomètres. Quelque soixante-dix équipes du ministère des Transports remplaceront plus de 33 000 panneaux d'indication de vitesse au cours de la période qui s'étendra jusqu'à la fin du mois de janvier 1978. Le conducteur désireux de s'y retrouver rapidement n'a qu'à retrancher le dernier chiffre apparaissant sur le panneau métrique, puis à multiplier par six. Il obtient de cette façon l'équivalent approximatif de la vitesse en milles à l'heure. Par exemple, 90 km-heure donne 9 km-heure multiplié par 6: 54 milles à l'heure.

Le ministère des Transports rappelle l'entrée en vigueur, à compter du 16 décembre dernier, de la loi modifiant le Code de la route et autorisant notamment la conversion au système métrique des limites de vitesses sur les routes du Québec.

En vertu de ces modifications, la vitesse maximale permise sur les autoroutes est de 100 km-h et le minimum est de 60 km-h. En dehors des agglomérations, nul ne peut circuler à une vitesse excédant 90 km-h sur les routes numérotées dont la chaussée est en asphalte ou en béton de ciment. Sur les routes secondaires, même à revêtement bitumineux, la vitesse ne doit pas être supérieure à 80 km-h à l'extérieur des municipalités.

La vitesse maximale est fixée à 70 km-h. sur les chemins de gravier et à 60 km-h. sur les chemins de terre en dehors des localités. Enfin, nul ne peut circuler à plus de 50 km-h. dans les zones scolaires et sur le réseau municipal.

Même si le remplacement des 33 000 panneaux d'indication de vitesse s'étendra sur une période de six semaines environ, les automobilistes sont tenus de se conformer dès maintenant aux prescriptions de la loi.

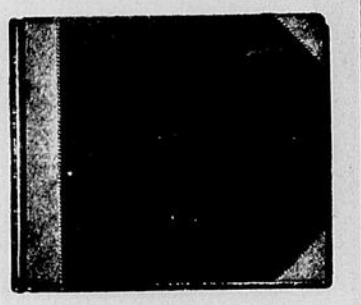
Chacune des régions du Québec a reçu un certain nombre de panneaux de sorte que les quelque soixante-dix équipes du ministère des Transports affectées à cette tâche ont commencé la substitution des panneaux. En outre, un panonceau portant l'inscription km-h. est placé sous le panneau métrique afin d'éviter toute confusion possible dans l'esprit du conducteur.

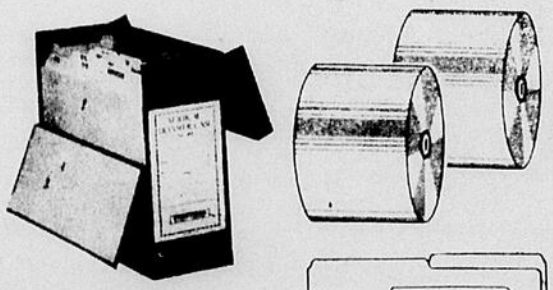
Quant aux autres panneaux de signalisation indiquant les distances, les numéros de sortie des autoroutes ou les hauteurs libres, leur remplacement sera différé de quelques mois.

En parler, c'est déjà agir
OXFAM

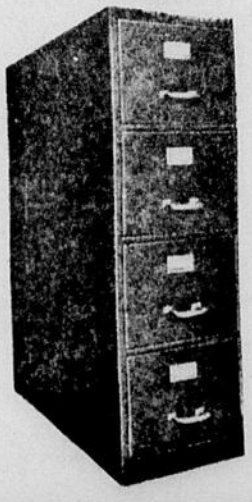
COMMERCE A VENDRE
SITUE A MATANE
DANS LE CENTRE COMMERCIAL
RESTAURANT ET BAR SALON
TEL. : 562-5331

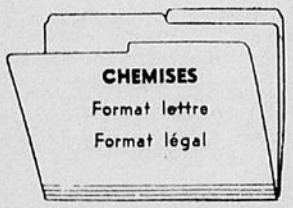
POUR VOTRE
COMPTABILITE
CHOIX TRES COMPLET DE
LIVRES ET FEUILLES
DE 1 A 36 COLONNES.

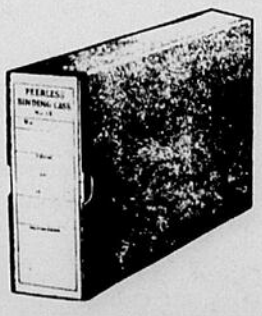




ET
POUR VOS
DIVERSES FOURNITURES DE BUREAU,
L'ASSORTIMENT
LE PLUS
COMPLET.







L'Imprimerie Gilbert Ltée
6 EST, EVECHE - RIMOUSKI - 723-2121

VENTE de Janvier

FORD ECONOLINE 1975
Finition camper avec isolation, très bas millage, moteur 6 cylindres, trans. ord. **4,500.**



VOLVO 1975 - 242 DL
Excellente conditon **5,400.**



PONTIAC 1974 "VENTURA"
En parfaite condition **2,300.**

PLYMOUTH 1973 "CRICKET"
En parfaite condition **1,600.**

CHRYSLER 1976 "NEWPORT"
Très bas millage
Très bonne condition **4,500.**

TOYOTA pick-up 76
Avec boite en fibre de verre
16,000 milles **4,300.**

FORD TORINO 1972
En parfaite condition **1,800.**

Plusieurs autres modèles à des prix compétitifs



Le Baron
TOYOTA INC.
375 Boul. Ste-Anne, Pte-au-Père
TEL. : 724-5755

Relèvement du prix du lait de transformation

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé le 30 décembre un relèvement du prix d'objectif du lait de transformation. Celui-ci sera porté, à compter du 1er janvier 1978, à $12.18 les 100 lb de lait contingenté.

Le niveau des recettes d'objectif est calculé d'après la formule d'ajustement établie en avril 1975 lors de l'élaboration de la politique laitière à long terme. Cette formule tient compte des variations des coûts de production en espèces, de l'indice des prix à la consommation (utilisé pour calculer l'évolution de la valeur du travail agricole) et de certains autres facteurs. Les coûts des facteurs de production sont passés en revue tous les trois mois, et des modifications temporaires de prix sont effectuées dès qu'on constate une variation de 4% par rapport au niveau de revenu courant.

C'est la première fois depuis la mise en application de cette formule qu'un ajustement se révèle nécessaire en cours de campagne, traduisant ainsi un accroissement des coûts de production depuis la modification de prix survenue en avril 1977. L'accroissement des recettes d'objectif à la production s'obtient par une majoration des prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé.

La Commission canadienne du lait peut respectivement relever le prix de soutien de ces deux produits de 4c. (3.39%) et de 2c. (2.86%). Ils seront ainsi portés à $1.22 la livre de beurre et $0.72 la livre de poudre de lait écrémé.

Les prix de soutien sont, à toutes fins pratiques, le prix plancher de ces produits au Canada, c'est-à-dire l'offre d'achat de la Commission. Les fabricants vendent le beurre et le lait en poudre aux grossistes et aux détaillants, et la Commission en achète les excédents aux prix de soutien en vigueur.

Plus tôt cette année, la formule prévoyait un ajustement plus important du prix du lait de transformation. Toutefois, le retard que nous accusons en accordant une augmentation moindre qui ne couvre qu'un peu plus que la hausse des coûts à la production montre bien que les intérêts des producteurs et des consommateurs ont été pris en considération.

Tout indique que le relèvement des prix de soutien se traduira par une hausse équivalente des prix du lait servant à la fabrication d'autres produits comme le fromage, le yogourt, la crème glacée, de façon à permettre l'accroissement global des recettes à la production. Le niveau précis de modification des prix doit toutefois faire l'objet de négociations provinciales entre les producteurs et les fabricants.

"La hausse des prix à la consommation des produits laitiers restera bien en deçà des normes de la Commission de lutte contre l'inflation," de dire M. Whelan.

A la recherche des signes du temps

LE TEMPS PASSE

L'année nouvelle est déjà vieille de dix jours. C'est si peu une dizaine de journées dans une année! Il en reste encore beaucoup, pourquoi s'alarmer?

Cependant, reconnaissons que nous n'avons plus de prise sur le temps passé, sinon par le souvenir. La mémoire permet, d'une certaine manière, de faire revivre le passé. Mais cette faculté de reconstituer l'histoire a aussi le don de l'interpréter, de la filtrer, de l'embellir ou de la détériorer. L'exercice de la mémoire est donc ambigu. Il peut paralyser l'action dans la nostalgie et la mélancolie; il a aussi le don de stimuler l'activité en lui donnant des racines et du sens. En somme, le souvenir n'est profitable que s'il contribue à l'enrichissement du présent.

A l'opposé, le futur nous échappe encore. Certes nous avons des moyens plus scientifiques de le prévoir. La futurologie remplace la prophétie. Cependant nous n'avons pas de prise réelle sur l'avenir sinon pour le préparer. Encore là, le désir de connaître le futur peut être ambigu. Il peut conduire au désengagement et au rêve. Il offre aussi la possibilité de vivre avec plus d'éveil et de prudence le temps présent.

Car la véritable sagesse c'est de vivre le temps présent avec l'expérience du passé et l'espérance dans l'avenir. Cette sagesse devrait caractériser le chrétien. Enraciné dans la mémoire des événements salvifiques en Jésus, il a conscience de jouer son salut dans le quotidien de sa vie avec la sérénité de quelqu'un qui est assuré de la victoire définitive de l'amour. Il ne regarde pas le temps passer en faisant des souhaits vagues, il entre en action maintenant.

Jean-Yves Thériault

La suspension de la pêche commerciale du saumon en Gaspésie sera maintenue en 78

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves-L. Duhaime, a décidé de prolonger d'une année additionnelle la suspension de la pêche commerciale du saumon qui a cours en Gaspésie depuis 1972.

Même s'il était prévu que cette suspension se terminerait en 1977, des études détaillées révèlent maintenant que cette suspension n'a pas produit tous les résultats escomptés. Même si certaines populations de saumon ont répondu favorablement à la suspension, d'autres tardent à récupérer et sont très déficientes par rapport aux normes acceptées. Si l'on avait accepté de recommencer la pêche commerciale, il aurait fallu la restreindre à un point tel que les revenus des pêcheurs auraient été insuffisants, compte tenu des dépenses élevées d'investissements.

Le ministre se propose de demander à son collègue du gouvernement fédéral de renégocier l'entente existant actuellement et de demander que les indemnités offertes aux pêcheurs durant les cinq premières années soient augmentées en 1978 pour tenir compte de la hausse du coût de la vie.

Les études des biologistes seront poursuivies en 1978 pour déterminer si l'exploitation commerciale peut recommencer en 1979.

BUREAUX A LOUER

situés au

360 Boul. Jessop, Rimouski
PRES DE COOPRIX

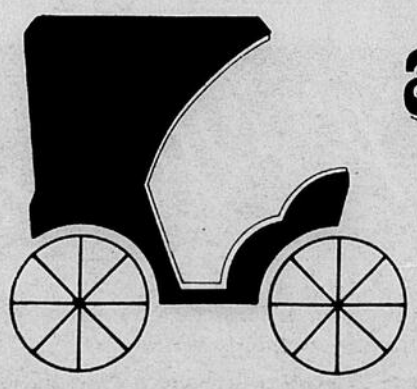
4 bureaux disponibles avec transformations si désirées.

S'adresser à : **TRUST GENERAL**, Courtier
M. Ouellet
à 724-4116

VENEZ VOUS DIVERTIR

Les 12-13-14-15 janvier avec **Clément Grenier** et son ensemble





au Vieux Boghei
Pointe-au-Père

REALISEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER

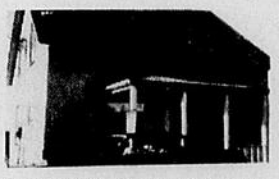
A VENDRE Inter-Cité au service des Québécois


Bic, rue St-Paul, spacieuse résidence 35 x 22, 5½ pièces, sous-sol entièrement terminé, garage, beau terrain bien aménagé. C'est à voir! Denise O. Gendreau, 724-6130.


Sacré-Coeur, rue de la Sapinière, spacieuse résidence 44 x 24, sous-sol aménagé, garage, piscine, terrain bien aménagé. Denise O. Gendreau 724-6130.


Pte-au-Père, rue Dionne, bungalow neuf, style canadien 42 x 24, façade de brique, décoration intérieure très joli, Georges H. Gendreau, 724-6130.


Rue des Ecarts, vue sur le fleuve, bungalow neuf de 44 x 24 avec abri d'auto, belle division intérieure, transfert d'hypothèque possible. Consultez Georges H. Gendreau, 724-6130.


Ste-Blandine, rue St-Gérard, cottage 28 x 26, 8½ pièces, maison impeccable, près de tout. Denise O. Gendreau, 724-6130.


Pte-au-Père, rue Richelieu, joli bungalow neuf de 40 x 25, façade de brique, 3 chambres. La décoration intérieure est à votre choix. Denise O. Gendreau, 724-6130.


Nazareth, rue Lasalle, maison à 2 logements de 5½ pièces, garage, maison en bonne condition, revenu intéressant. Georges H. Gendreau, 724-6130.


Vous avez le choix à Rimouski-Est, semi-détaché ou le tout de 6½ pièces, vue sur le fleuve, occupation rapide pour un 6½. Georges H. Gendreau, 724-6130.


Luceville, bungalow 6½ pièces, beau terrain paysagé 60 x 80, garage 11 x 21. A voir! Gilles Gagnon, 724-6987.

VENTE ET ACHAT : MAISONS OU COMMERCES
FINANCEMENT - NOUS POUVONS VOUS AIDER!

Inter-Cité COURTIER

722-7695

177 TOUSSAINT-CARTIER, RIMOUSKI

VENTE

LA VENTE DE JANVIER DES MEUBLES DE RIMOUSKI

est maintenant un événement attendu dans la région et voici pourquoi...

VENTE

25 à 50 % D'ESCOMPTE

sur tous les meubles en magasin ainsi que sur toutes commandes.

VENTE

20 à 25 % D'ESCOMPTE

sur les réfrigérateurs, cuisinières, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle et congélateurs **WHIRLPOOL et BELANGER**

VENTE

5 % D'ESCOMPTE SUPPLEMENTAIRE

ATTENTION FUTURS MARIES

sur les ensembles trois pièces

VENTE

20 % D'ESCOMPTE

SUR TOUTE LA LIGNE COMPLÈTE DE

TELEVISEURS

ENTREPOSAGE GRATUIT

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES

Tél. rés. le soir: Marc Côté 723-4259 - Mike Gallichan 723-8264

PLAN BUDGETAIRE DISPONIBLE

LES MEUBLES DE RIMOUSKI INC.

MIKE GALLICHAN
MARC COTE

724-7399

470 EST ST-GERMAIN — RIMOUSKI-EST.